

# Bulletin Municipal 2017



N°27



**Editorial**

**Infos Municipales**

Commission Bâtiments Et Voirie  
Commission Finances  
Commission Ecole  
Commission Fêtes Et Cérémonies  
Commission Culture

**Vie de la Commune**

L'Etat Civil  
Hommages  
Arrivées et départs de Saint-Laurs  
Météo  
Le tennis de table, c'est trop de la balle !  
Des mercredis à en perdre la boule !  
Le Téléthon 2016  
Les Entreprises  
L'Agenda des Manifestations 2017  
La Revue De Presse 2016

**Les Activités Associatives**

L'A.C.C.A La Saint-Hubert  
Le Club des Aînés  
L'Association des Parents d'Élèves  
Buslaurs-Thireuil  
L'Indépendante  
L'Orée de L'Autize  
Sports et Loisirs  
La Vaillante

**Infos Pratiques**

Les Horaires D'ouverture  
Vos Démarches Administratives  
Recensement journée citoyen  
Les Tarifs  
Les ordures ménagères  
Association La Ronde de Sarah  
Le Respect d'autrui  
La F.D.G.D.O.N  
L.E.C.R.E.R  
L'A.C.S.A.D  
La F.N.A.T.H  
Sarcel  
A.I.C.M.  
La Maison de l'emploi et des Entreprises  
de Parthenay et de Gâtine  
L'Espace Enfance Jeunesse : quoi de  
neuf en 2017 ?  
La Communauté de Communes Gâtine-  
Autize

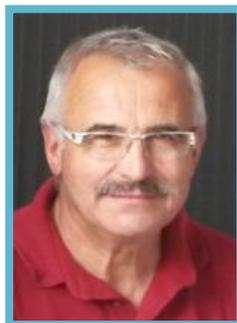
**Comité de rédaction :**

Commission Culture et  
Maryse Picauville

**Contact Mairie de Saint-Laurs :**

Tel : 05 49 75 20 10  
@ : [mairiestlaurs@wanadoo.fr](mailto:mairiestlaurs@wanadoo.fr)

# Editorial



L'année 2016 se termine en surprise pour beaucoup d'hommes politiques, qu'ils soient américains ou français !

En ce qui concerne notre territoire, 2017 sera l'année des véritables changements suite aux prises de décision des derniers mois... nous verrons bien quelles surprises cela nous réserve !

■ Au niveau national :

Nous élirons les 23 avril et 7 mai le huitième Président de la V<sup>ème</sup> République, mais aussi nos députés les 11 et 18 juin.

■ Au niveau régional :

Le P.E.T.R. (pôle d'Equilibre Territorial Rural) va remplacer le Pays de Gâtine. Cet organisme nous permettra de solliciter des subventions de notre Région « Nouvelle-Aquitaine ».

■ Au niveau communautaire :

Nous vivons les derniers instants de « Gâtine Autize » regroupant 13 communes et 9 400 habitants. Le 1<sup>er</sup> janvier 2017 verra l'existence de « Val de Gâtine » regroupant 33 communes et 21 500 habitants grâce à la fusion avec les communautés voisines de « Val d'Egray » (ex canton de Champdeniers) et « Pays Sud Gâtine » (ex canton de Mazières).

**Et Saint-Laurs dans tout ça ?**

Bien sûr nous sommes impactés par ces changements mais il ne faut pas que cela nous bloque dans nos projets, bien au contraire.

- Nous avons investi dans le renouvellement de l'électroménager de la salle « Serge Gaudin » et poursuivons par le mobilier. Cela fait suite à l'amélioration de l'éclairage entrepris en 2016.
- Actuellement en cours, l'inventaire des zones humides s'inscrit dans le futur P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).
- Le projet éolien commence à se concrétiser. Six éoliennes verront le jour aux alentours de 2020 sur un territoire partagé entre La Chapelle Thireuil et Saint-Laurs.
- Le dossier principal du moment est l'aménagement de la route départementale qui traverse notre Commune de part en part. L'objectif est de sécuriser certains points sensibles et de créer un chemin accessible aux personnes à mobilité réduite le long de cette voie. Un aménagement paysager accompagnera cette évolution de voirie.

En cette fin d'année, je remercie toutes celles et ceux qui font vivre notre territoire et donnent vie à notre Commune à travers les manifestations tout au long de l'année.

**L'équipe municipale et les employés se joignent à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et vous offrir tous leurs vœux pour l'année 2017.**

**Gilles BOUJU**

# Infos Municipales

## Commission Bâtiments Et Voirie

### Entretien des bâtiments

Comme annoncé dans notre précédent bulletin, l'aménagement de la salle informatique de l'école a été réalisé. Il y a donc maintenant 14 ordinateurs en réseau.

Mi-juillet, l'électroménager de la salle Serge Gaudin a été changé. Un frigo, un lave-vaisselle et un fourneau ont été achetés chez Ouest Occasion pour la somme de 6 450 €.



Début octobre, les dernières ouvertures du logement communal de la place de la Rampière, à savoir deux portes et deux fenêtres, ont été remplacées par la SARL RENOUX pour la somme de 4 184 €.

Pour terminer, les employés communaux ont repeint l'intérieur des vestiaires du stade. Les membres du club de foot, quant à eux, ont redonné un coup de jeune aux poteaux de main courante ainsi qu'aux buts avec la peinture que nous leur avons fournie. Merci à eux.

Dans la continuité de l'amélioration de la salle Serge GAUDIN, le mobilier, à savoir les tables et les chaises, sera entièrement renouvelé. Ces nouveaux équipements devraient pouvoir être présentés à la population lors des vœux du Maire en 2017.

### Amélioration de la voirie

Cette année, ce sont la route du Puits Saint-Laurent, le chemin de la Grande Fontaine et le chemin du pont de Sainte Clotilde qui ont été goudronnés.

Un chemin, sur la route entre Sainte Clotilde et Sainte Claire, a été, quant à lui, réhabilité. En effet, la nature ayant repris ses droits, il n'était plus du tout praticable.

C'est pourquoi la Commune a décidé de mener une opération de débroussaillage avec toutes les personnes qui souhaiteraient donner un coup de main. Une quinzaine de bénévoles ont répondu présents pendant deux samedis consécutifs.

Un grand merci à tous ceux qui ont consacré de leur temps et de leur énergie pour « redonner vie » à ce chemin.

### Les élus lancent l'opération nettoyage

Samedi 16 et 23 avril de 8 h 30 à 12 h 30, les élus de Saint-Laurs, soucieux de ne pas voir disparaître certains chemins, ont donné rendez-vous aux bénévoles pour réhabiliter un chemin sur le site de la Planche-de-l'Hérisson (entre Sainte-Clotilde et Sainte-Claire). Deux ateliers encadrés par Alain Beaubeau et Jean-Luc Jonquet qui ont vu à chaque fois une dizaine de personnes tronçonneuses à la main, serpes, volants et rotofil pour certains. Un chemin donc ouvert d'environ 800 mètres pour les randonneurs, et qui permettra de rejoindre La Chapelle-Thireuil. Une découverte nature qui est proposée aux promeneurs.



## Aménagement de la Route Départementale 129



Comme Monsieur le Maire l'avait annoncé dans son éditorial de 2015, le Conseil Municipal a engagé, en début d'année, une réflexion concernant l'aménagement sécuritaire de la route départementale n°129, traversant Saint-Laurs de part en part.

**Les élus ont donc décidé de lancer un projet en raisonnant celui-ci dans sa globalité et en y intégrant l'embellissement de notre Commune et le bien vivre à Saint-Laurs.** A la suite, une commission a été créée pour travailler plus précisément sur ce projet.

Dans un premier temps, les services du département ont été sollicités. Des mesures ont été relevées sur la voie au niveau de la descente de l'église et de la place du Quaireux. Elles ont révélées que ce sont en moyenne 360 véhicules légers et 20 poids lourds par jour qui empruntent la RD129.

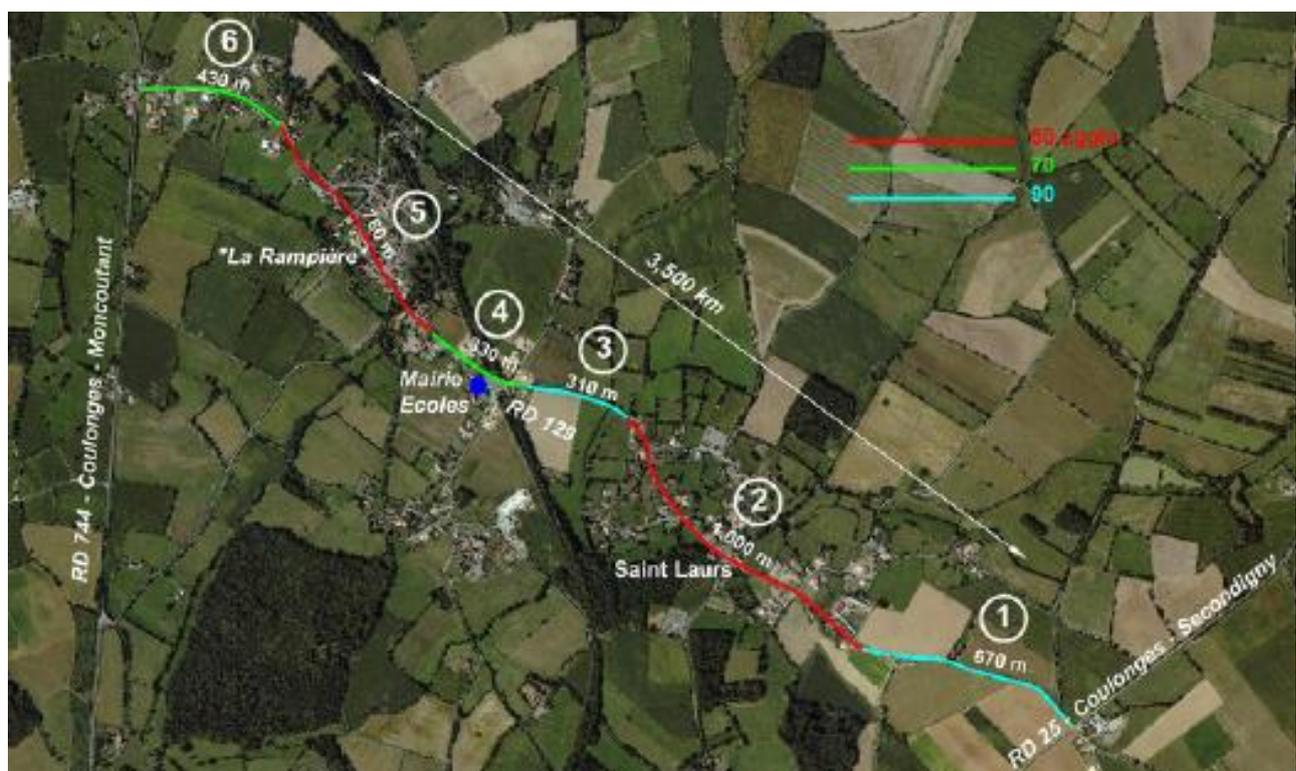
Dans l'ensemble, nous avons pu constater que les vitesses étaient respectées, seuls quelques véhicules dépassaient excessivement les limitations de vitesse. Mais les services du département ont malgré tout approuvé notre démarche quant à la sécurisation de la voie et notamment en ce qui concerne les piétons.

Néanmoins il est très vite apparu que notre projet nécessitait des **connaissances techniques, réglementaires et environnementales importantes** et que nous ne disposions pas d'un tel savoir au sein de notre conseil.

Par conséquent, il a été décidé de lancer une consultation pour le recrutement d'un bureau d'étude. Ainsi, le 26 mai 2016, après plusieurs auditions de professionnels par la commission de travail, **le Conseil municipal a retenu à l'unanimité la société BRG - Bureau Rochais Guérin Ingénierie de Lezay.**

Dans les mois qui ont suivi, M. Rochais en charge de notre dossier, nous a fourni un diagnostic détaillé des dysfonctionnements sécuritaires sur la route départementale. Quelques gros points noirs sont apparus tels que des priorités à droite non signalées, une vitesse excessive aux abords de la mairie et des écoles (70Km/h) et des passages aménagés en discontinu pour les piétons ou personnes à mobilité réduite (PMR).

Représentation des limitations de vitesses actuelles



Puis, la deuxième phase a été de proposer les potentielles solutions qui pouvaient être mises en place dans le but de faire ralentir les automobilistes et de sécuriser « les déplacements doux » : mise en place de chicane, de zones limitées à 30 Km/h, marquage au sol ou plateau.

Certaines solutions ont été préférées à d'autres et un cheminement PMR a été réfléchi pour une circulation aisée du Haut-Bourg à Bégrolles.

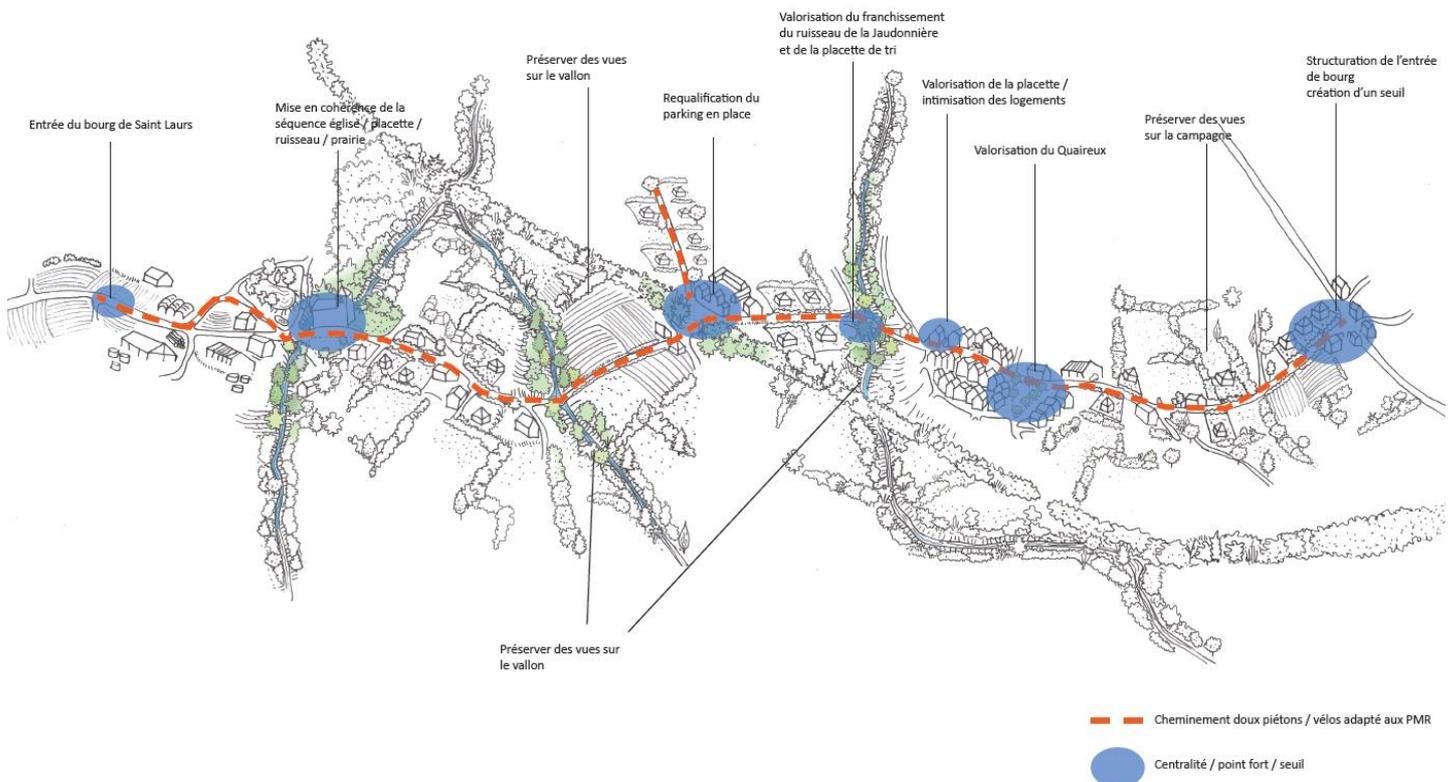
La partie paysagère a été présentée au mois d'octobre par M. Pommier de la société PoOla, partenaire de BRG. Celui-ci nous a présenté une vision nouvelle de notre Commune et notamment des places de l'église et de la Mairie.

Le paysagiste s'est beaucoup documenté sur l'histoire et la géographie de notre Saint-Laurs et a souhaité **valoriser notre patrimoine tant architectural (la mairie, l'église...) que naturel (ruisseaux, ancienne voie ferrée).**

### Rappel du rôle de BRG

- Etudier les dysfonctionnements sécuritaires sur la RD129
- Proposer des aménagements de sécurité et paysager conforme à la réglementation en vigueur.
- Coordonner les divers protagonistes : Commune, Conseil départemental, Services de la Préfecture.
- Chiffrer le projet dans sa globalité
- Assister les élus dans les démarches administratives : consultation des entreprises, procédures de marché public, établissement des dossiers de demande de subvention (souvent très complexes)

### Intentions paysagères

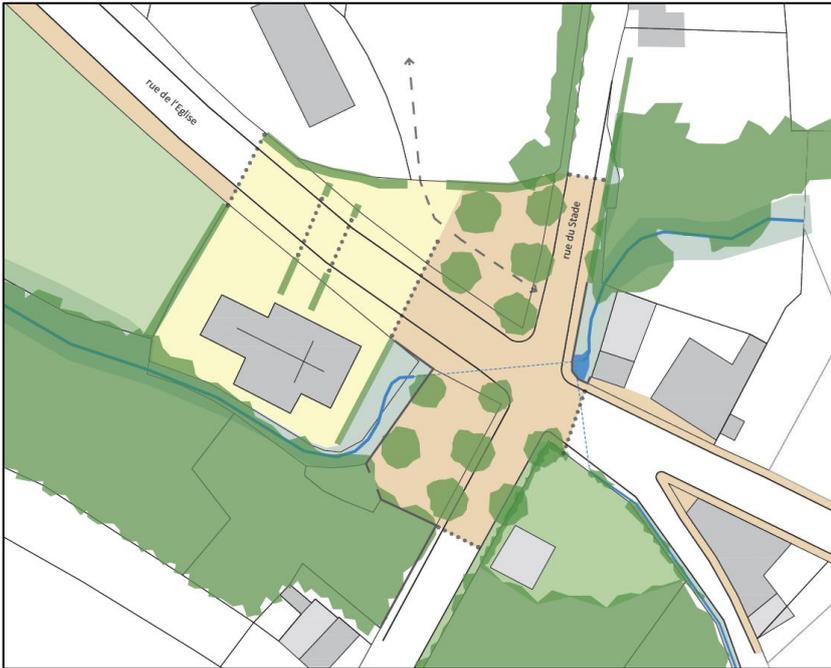


S'appuyer sur les éléments identitaires et identifiables pour rythmer la traversée :

- la qualification passe par l'identité

- l'animation de différentes séquences ralentit l'automobiliste.

Mettre en valeur le patrimoine végétal et bâti : Fermes, église, bâtiments ruraux traditionnels...



Ainsi, la place de l'église serait requalifiée pour faire de l'ensemble église / place / ruisseau un espace plus harmonieux tout en préservant la vue sur notre patrimoine.

Et la place de la Mairie n'aurait plus seule vocation de parking mais elle aurait toute sa cohérence dans un lieu de vie et de rencontre.



De ce travail est né l'avant-projet qui est avant tout **un aperçu des éventuels aménagements de notre Commune et n'est en aucun cas définitif**. Il a pour finalité un chiffrage prévisionnel du coût des travaux afin d'estimer les potentielles subventions auxquelles notre collectivité pourrait prétendre.

Cet avant-projet a tout d'abord été détaillé aux Conseillers qui ont jugé nécessaire de le présenter à la population avant de se prononcer en faveur ou non des orientations fournies par le bureau d'étude. Ainsi lors de la réunion publique du 7 décembre 2016, le cabinet BRG est venu exposer aux Saint-Laurentins l'esquisse du nouveau visage de l'artère principale de la Commune.

En ayant entendu les différentes remarques des habitants, le Conseil Municipal va maintenant acter ou au contraire modifier les différents points d'aménagement. Ce dossier continuera d'évoluer sur les prochains mois.

## Parc éolien : dès que le vent soufflera...

Porté par la société wpd, le projet de parc éolien de Saint-Laurs et La Chapelle Thireuil s'intègre dans une volonté de transition énergétique et de promotion des énergies renouvelables dans le département des Deux-Sèvres.



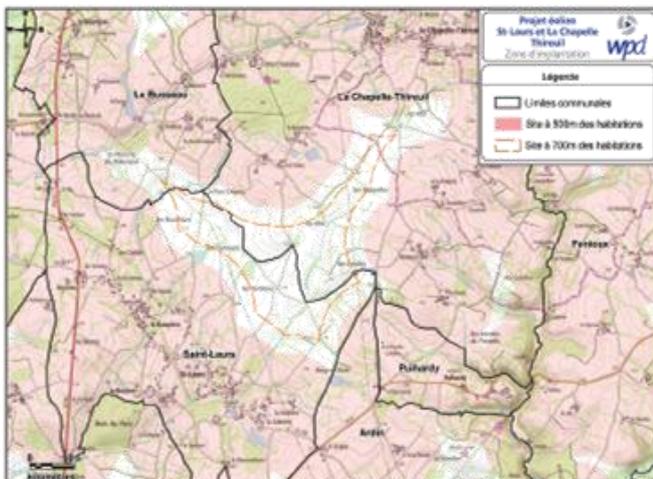
Zone d'implantation du projet éolien de Saint-Laurs et La Chapelle Thireuil, photographie prise depuis la route de Bressuire, RD 744, entre Le Tuchoard et Les Montes sur la commune de St-Laurs.

Suite à l'appel à projet mené par les communes de Saint-Laurs et La Chapelle Thireuil en 2013, wpd a été retenu pour développer le projet éolien sur le secteur. Après une année d'investigations sur le terrain, les résultats des études environnementales, acoustiques et paysagères arrivent à leurs termes. Les réflexions actuelles sont basées autour de l'implantation des installations du projet, tels que la localisation, le nombre de machines et les chemins d'accès, etc. Il est indispensable que ce projet soit bâti sur un travail solide de concertation entre la société et tous les acteurs du territoire tels que les riverains, les élus, les services de l'État, les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles.

### Caractéristiques du projet

Ce site apparaît doté d'une bonne ressource en vent.

#### Carte de localisation du site éolien



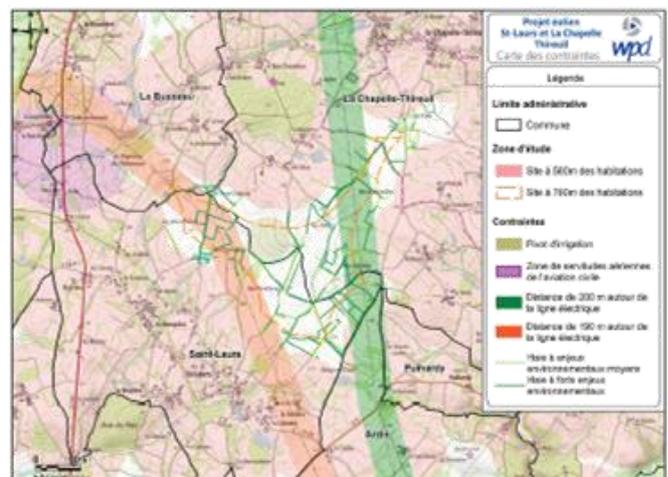
Bien que la distance minimale réglementaire soit de 500 m entre un projet éolien et les habitations, une distance de 700 m a été respectée afin de limiter l'impact acoustique et paysager du projet sur les riverains.

Depuis décembre 2014, diverses études techniques et environnementales (acoustique, paysage, faune, flore, etc.) ont été réalisées afin de définir l'état initial du projet.

Ces études menées par des bureaux spécialisés indépendants, visent à obtenir un projet respectueux de l'environnement, en accord avec les enjeux locaux pour s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Les résultats obtenus nous ont permis de localiser les contraintes de la zone d'étude. Ainsi nous pouvons cibler au mieux les zones à plus faibles enjeux environnementaux et paysagers pour le processus d'implantation des éoliennes.

#### Carte des contraintes du projet éolien



**Modèle d'éolienne envisagé :**  
 Puissance des éoliennes : 3 à 3,45 MW  
 Hauteur en bout de pale : 180 m

### Bénéfices environnementaux attendus

Une seule éolienne de 3,45 MW produit plus de 10 000 000 kWh par an. Un parc de 6 éoliennes devrait produire environ 58 000 000 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation d'électricité d'une ville de 58 000 habitants (hors chauffage).

Un tel parc éolien éviterait l'émission de plus de 2 400 tonnes de CO<sub>2</sub>\* par an, soit la pollution annuelle d'environ 850 voitures.

\*42 g/kWh, source : RTE

### Bénéfices socio-économiques locaux

Les éoliennes apporteront des ressources fiscales aux collectivités grâce aux taxes locales sur l'activité économique. Ces nouvelles ressources pourront permettre de financer de nombreuses actions de développement local.

Un projet de parc éolien représente un investissement d'environ 1 500 000 € par éolienne, soit 31 050 000 € pour un projet de 6 éoliennes de 3,45 MW. Ce montant finance la conception, les études liées au projet, l'achat des machines et la construction.

Aussi, le parc éolien contribuera à la création de nombreux emplois tant durant la phase de construction que durant la phase d'exploitation du projet.

Les travaux de génie civil et génie électrique du parc éolien (coffrages, ferrailages, fondations, réseaux électriques, levage, etc.) seront réalisés avec des sociétés locales ce qui contribuera à maintenir et augmenter l'activité économique des entreprises des Deux-Sèvres.

### Prochaines étapes

Un comité de pilotage sera mis en place en début d'année, constitué par des élus de chacune des deux communes, des riverains, des membres d'associations et des représentants de la société wpd. L'objectif de ce comité de pilotage est d'échanger et d'informer sur les avancés du projet mais également de travailler ensemble sur la mise en oeuvre des mesures de suppression, de réduction et de compensation du projet.

Des permanences publiques seront également organisées dans chacune des deux communes durant lesquelles les riverains pourront prendre connaissance du projet et poser leurs questions à des membres de la société wpd.

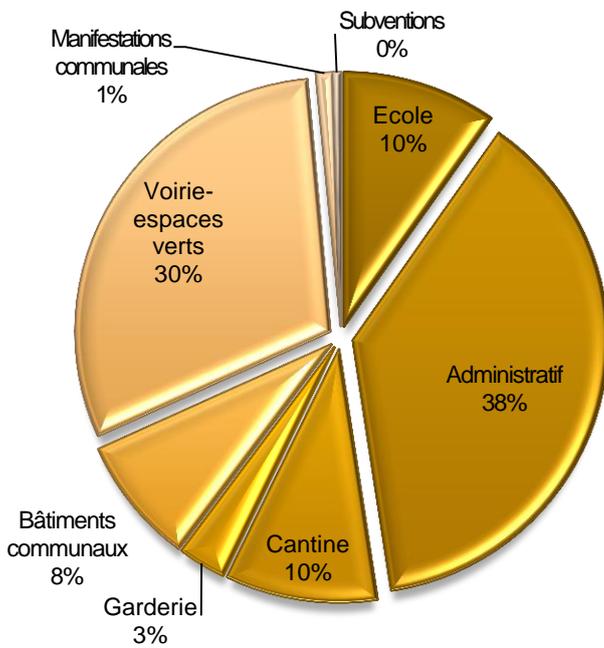


Le présent document ne constitue pas un document officiel. La présentation publique de ce document est effectuée dans un but informatif et ne constitue en aucun cas une étape de l'enquête publique qui sera organisée par le Préfet du département dans le cadre de l'instruction du dossier d'autorisation unique.

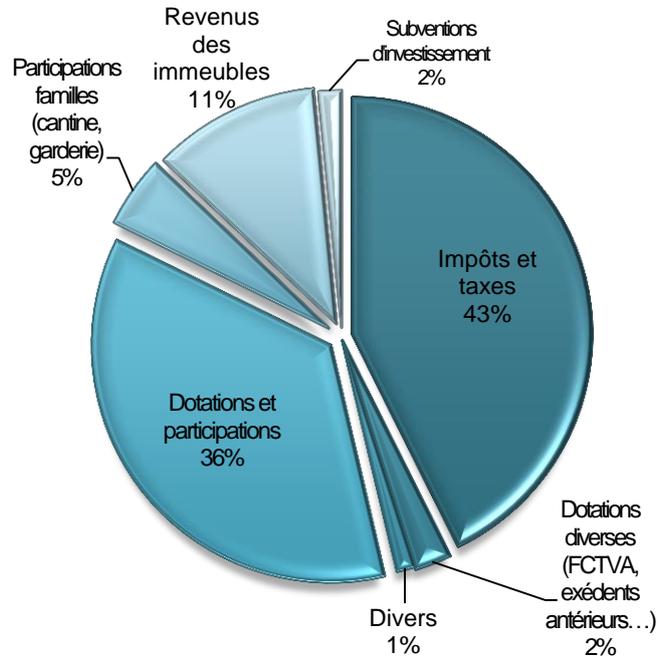
Commission Finances

Présentation financière de l'exercice 2015 par pôle d'activité :

Dépenses



Recettes



Dépenses liées à l'école

ECOLE		CANTINE		GARDERIE	
Eau	380,98	Eau	507,97		
Electricité	1 660,34	Electricité	1 426,38		
Chauffage	1 593,43	Chauffage	863,40		
Produits entretien	231,41	Alimentation	13 267,31	Alimentation	35,40
Fournitures scolaires	3 567,70	Produits entretien	308,54		
Téléphone + internet	1 008,63	Fournitures diverses	433,69		
Entretien des bâtiments	2 153,38	Frais de contrôle	555,21		
Entretien + location photocopieur	1 956,27	Maintenances diverses	435,71		
Maintenances diverses	2 057,01	Charges de personnel	21 698,30	Charges de personnel	9 689,46
Charges de personnel	23 210,19	Investissement	-	Investissement	-
Investissement	-	Recettes	16 445,18	Recettes	4 536,00
<b>Dép. totales hors inv.</b>	<b>37 819,34</b>	<b>Dép. totales hors inv.</b>	<b>39 496,51</b>	<b>Dép. totales hors inv.</b>	<b>9 724,86</b>
		<b>Solde</b>	<b>23 051,33</b>	<b>Solde</b>	<b>5 188,86</b>
<b>Nombre d'enfants scolarisés</b>	<b>61</b>	<b>Prix du repas enfants</b>	<b>1,95</b>	<b>Nombre d'heures effectuées</b>	<b>633</b>
<b>Coût par enfant à la charge de la municipalité</b>	<b>619,99</b>	<b>Nbre total de repas servis</b>	<b>8030</b>	<b>Coût de l'heure restant à charge de la municipalité</b>	<b>8,20</b>
		<b>Coût de revient total</b>	<b>2,87</b>		

Commission Ecole

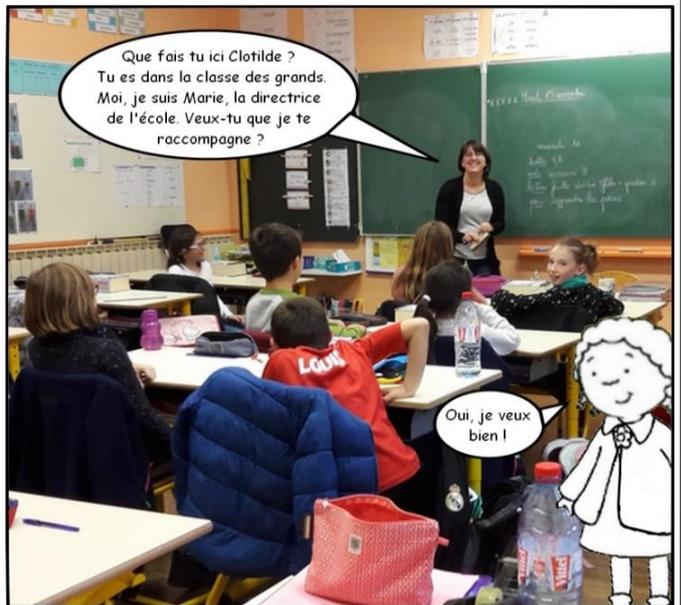
A l'école de St-Laurs  
C'est la rentrée pour  
Clotilde et Laurent



Dans la classe des petits,  
Clotilde et Laurent se font  
des amies : Claire et Marie.



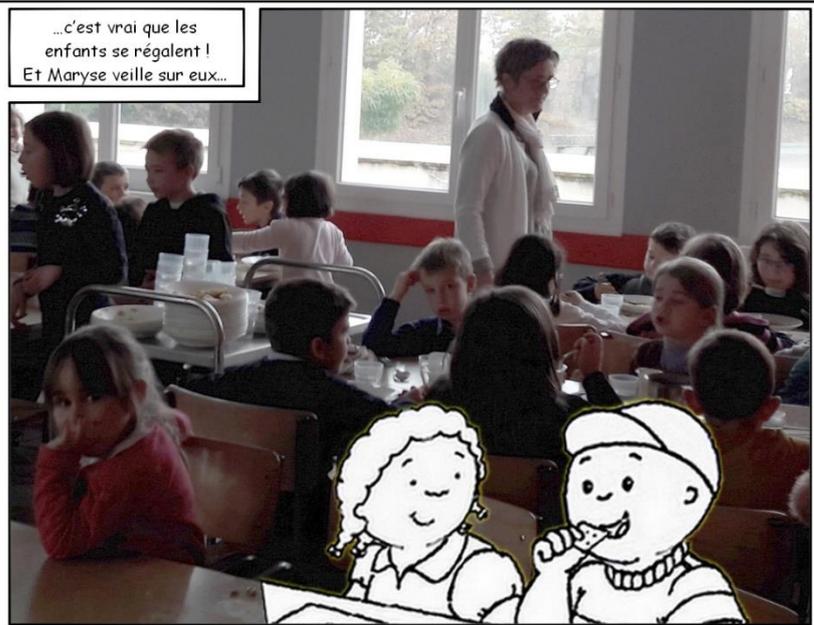
C'est difficile un premier  
jour d'école ! Une dame très  
gentille rassure Clotilde.



Oui, je veux  
bien !



Roohh !  
J'ai de la buée sur mes lunettes !  
Bonjour les enfants, je suis Mano,  
et vous allez adorer mes  
bons petits plats !



...c'est vrai que les  
enfants se régalent !  
Et Maryse veille sur eux...



A la récréation, les enfants  
s'amuse dans la cour.



Chut, les enfants  
s'endorment...

Après tant de découvertes,  
une petite sieste s'impose...



Qui veut une tartine ?  
Moi !

A 16h30 Clotilde et Laurent vont  
prendre le goûter à la garderie  
avec Bernadette.



Après quelques semaines, Clotilde et Laurent  
sont enchantés de leur vie à l'école. Ils ont  
plein de choses à raconter à leurs parents...

Le mardi à 16H,  
c'est super  
on fait des jeux avec  
Françoise !



Le jeudi après la classe, les grands travaillent avec Arlette, ils font leurs devoirs



Et le vendredi c'est super, on fait plein d'activités ! Les petits chantent et fabriquent des instruments avec Mapie.



Aujourd'hui, on fabrique des décorations de Noël !

Pendant ce temps, les grands sont dans la salle avec Dany et Marinette pour faire plein de jolies choses.



Yoh Yoh !

Ou font du hip hop avec Anastasie !

Les enfants et la municipalité remercient beaucoup Dany et Marinette pour leur investissement et leur implication.



On s'est fait plein d'amis à l'école de Saint-Laurs. Nous vous présentons tous nos copains de maternelle et primaire, dans les pages suivantes.

Clotilde, Laurent, Marie et Claire ainsi que tous les enfants de Saint Laurs remercient tous ceux qui donnent de leur temps comme les bénévoles ou un peu d'argent comme ceux qui viennent aux manifestations organisées par les parents d'élèves de l'école.  
A l'année prochaine !

## Classe des petites, moyennes et grandes sections

**De haut en bas et de gauche à droite :**

Shayna PANNETIER  
 Killyan SAPHIR-LAZAAR  
 Estelle PLANCHIN  
 (enseignante)  
 Léon ANDRÉ  
 Irís PILLAC  
 Alicia RUPIN-GAUTIER  
 Jodie BLONDET  
 Eliott BELLY  
 Nathan COURCAUD  
 PEYROULET  
 Abigaëlle MARATRAY  
 Claudine SIMONNEAU  
 (AVS)  
 Jade BAUDOUIN  
 Lylwenn CHAMOJARD  
 Hina TEUIRA  
 Maeva PÉROTTEAU  
 Maëlys JEAN  
 Léonie BALLANGER  
 Timéo ETIENNE  
 Valentin BERTAUD  
 Graziella VRIGNAUD  
 (ATSEM)  
 Annaëlle NORIGEON  
 Zoé SIMONNET



## Classe des CP et CE1



**De haut en bas  
et de gauche à droite :**

Agnès BALOGE  
enseignante)

Timothée PÉROTTEAU

Éloïse DEBORGES

Sélène MARATRAY

Anaëli BESSE

Tino TEUIRA

Léa PINEAUD

Nathan DENOUJES

Lalïe NORIGEON

Flora ETIEN

Clémence SOULEZELLE

Lukas GARETIER

Laly VRIGNAUD

Alban MINEAU

Maëline ANDRÉ

Kimberley DONNE

Alice DUTEAU

Laëla PANNETIER

Juline PEITI

## Classe des CE2, CM1 et CM2



**De haut en bas et de gauche à droite :**

Marie BARRAUD  
(enseignante)

Émeline PEITI

Grégoire GIRARDOT

Sarah HIRSCHMAN

Antonin FONTENEAU

Mathilde PÉROTTEAU

Noah RUPIN-GAUTIER

Méline FONTAINE

Axelle GUERINEAU

Alexis JARRY

Ella DEBORDES

Enzo SIMONNET-  
GOURJAULT

Maxence ETIENNE

Ella TEUIRA

Pierre-Antoine MITARD

Clémentine FONTENEAU

Robin GIRARDOT

Manon PINEAU

Louis BOUTET

## La vie de l'école

### Une exposition sur le travail de l'année

Le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, les maîtresses avec leurs élèves ont investi la salle Serge GAUDIN pour y présenter une exposition sur le travail effectué tout au long de l'année. Les parents ont pu découvrir une très belle fresque et diverses productions artistiques.



Les enfants ont travaillé, pendant toute leur année scolaire, sur la Nature et comment prendre soin de notre planète, de ses ressources et des êtres vivants qui y vivent.

C'est pourquoi la Commune s'est associée à cette exposition en installant des panneaux explicatifs sur le thème « Jardiner avec le changement climatique » et sur lesquels on pouvait trouver de nombreuses astuces pour jardiner tout en préservant notre belle planète.



Saluons le travail des maîtresses qui, non seulement, ont réalisé un magnifique travail avec les enfants mais qui également leur transmettent des valeurs qui feront d'eux des citoyens de demain « responsables ».

### Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle



Cette année scolaire 2016-2017, la Communauté de Communes Gâtine-Autize met en place pour une classe de CM de chaque école de la CCGA et pour les 6<sup>ème</sup> du Collège Henri Martineau un Parcours d'Education Artistique et Culturelle. Cet hiver, chaque classe travaillera avec des artistes en danse contemporaine, en théâtre, en musique classique ou encore en chanson française. Ils iront également voir trois spectacles. Ce parcours, c'est aussi l'occasion d'ouvrir ces spectacles gratuits à toute la population.

Les représentations tout public auront lieu à l'Espace Colonica de Coulonges-sur-l'Autize les :

- **Vendredi 3 Février 2017 à 20h30** pour « Le Feu au Village » de Pascal PEROTEAU (chanson)
- **Vendredi 31 Mars 2017 à 20h30** pour « Les Instantanés » d'Alea Citta (danse contemporaine)
- **Mardi 9 mai 2017 à 20h30** pour un concert de musique classique

Le projet est coordonné par le CARUG (Comité d'Aménagement Rural et Urbain de la Gâtine).

## Commission Fêtes Et Cérémonies

### Les vœux du Maire

Le mois de janvier est l'occasion pour le Maire et les conseillers de présenter leurs meilleurs vœux à la population. Cette année, ce sont 12 nouvelles familles qui se sont installées dans notre Commune. Cette cérémonie a été aussi également l'occasion d'officialiser l'ouverture de notre site internet.



► **Saint-Laurs.** Les nouveaux habitants accueillis par le maire

Le maire Gilles Bouju et son Conseil municipal ont accueilli la population et souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, lors de la cérémonie des vœux. Gilles Bouju a évoqué les travaux réalisés en 2015, l'assainissement collectif à la Rampière, l'aménagement d'un chemin piétonnier entre l'école et le bourg de Saint-Laurs, la création d'un site

internet, moyen de communication aujourd'hui incontournable. En 2016, la sécurisation de la RD 129 et le développement du projet éolien sont au programme. La démographie 2015 de la commune compte trois naissances, huit mariages et onze décès. La soirée s'est terminée par un moment de convivialité.

### Les commémorations des 8 mai 1945 et 11 novembre 1918

Ces deux manifestations sont l'occasion pour toutes les générations de notre Commune de se retrouver pour saluer la mémoire de ceux qui se sont battus pour défendre notre pays et la Liberté.

2016 a été déclarée « Année de la Marseillaise » par le Président de la République, et c'est avec beaucoup de fierté que les enfants présents ont entonné ce chant lors de ces deux commémorations.



Nous savons tous que nos anciens combattants se font de plus en plus rares. C'est pourquoi un nouveau groupe « Les amis de la mémoire » a été constitué pour les suppléer et continuer à perpétuer ce devoir de mémoire.

Toute personne, désirant en faire partie, est la bienvenue. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître et à contacter monsieur Guy NEAU.

## La Fête Nationale

Après avoir visité plusieurs pays chauds, cette année, la commission fête a décidé de s'envoler vers l'Irlande.



Après le succès des jeux proposés l'année dernière, nous avons décidé de reconduire la même formule avec des jeux traditionnels où plusieurs équipes de même catégorie s'affrontent. Ainsi, nous avons pu assister à des lancers de "troncs", des sautes moutons, des parcours sur rondins et évidemment les incontournables « tirs à la corde » et « courses en sac », tout ceci dans une très bonne ambiance.



Après un apéritif à la bière offert par la mairie, un repas traditionnel irlandais nous a été concocté par Florence avec un « Irish stew potatoes », et des scones accompagnés d'un « lemon curd ».

La retraite aux flambeaux autour du stade a précédé un superbe feu d'artifice tiré sous un fond de musique celte.



**Commission Culture**

**Focus sur l'histoire des mines**

Nous ne pouvons choisir d'autre thème cette année que celui des mines. Il y a 100 ans le dernier puits de mine de Saint-Laurs cessait son activité, tournant ainsi une page de l'histoire de notre Commune. Replongeons nous quelques instants dans ce passé minier.

**Où se trouvaient les puits sur notre Commune ?**

Le forage des premiers puits a débuté en 1838. Ce sont 6 puits au total qui ont été creusés mais les deux premiers n'ont jamais été exploités.



**Combien de temps a duré l'exploitation de chacun de ces puits ?**



Puits Saint Laurent :  
1839-1916  
**77 ans**

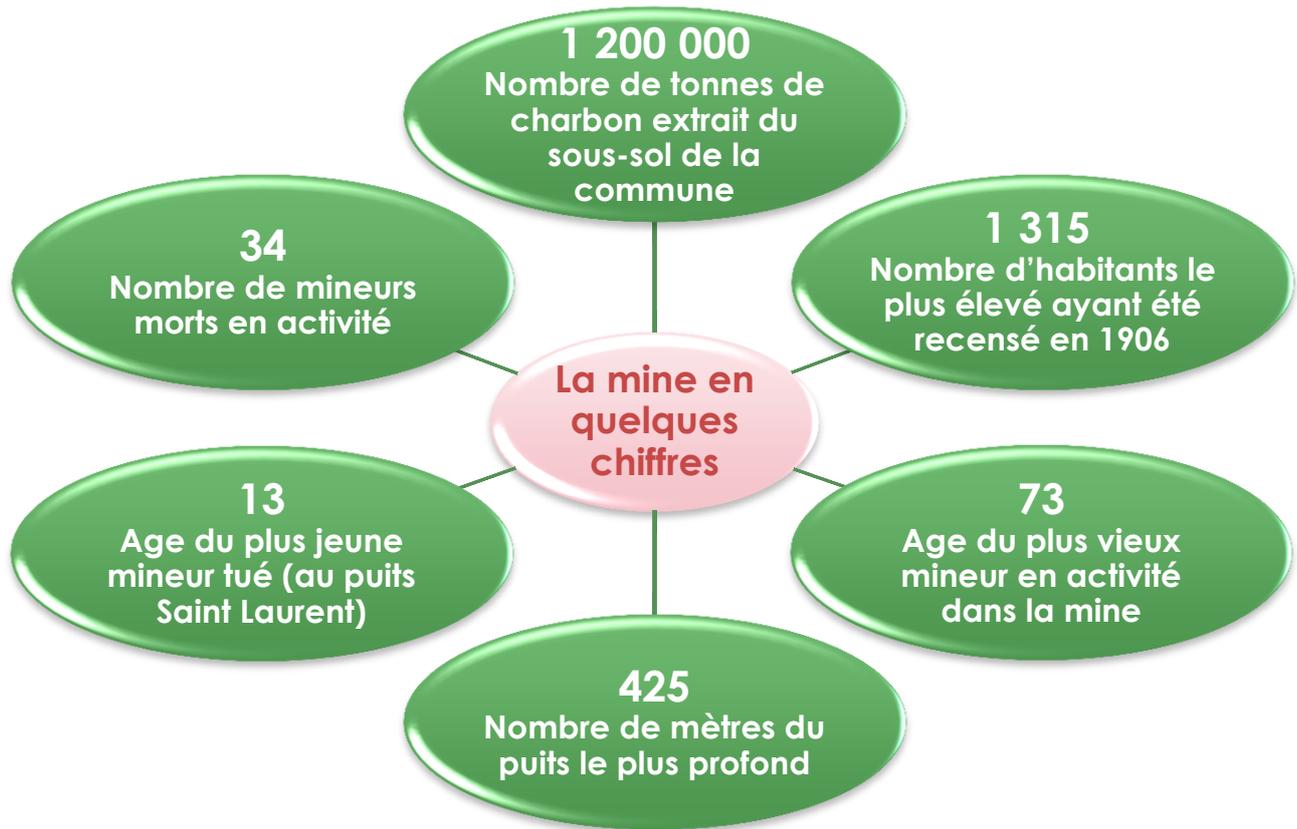


Puits Sainte Claire :  
1861-1904  
**43 ans**



Puits Sainte Clotilde :  
1849-1916  
**68 ans**

Puits Sainte Marie :  
1843-1850  
**7 ans**



Quelles sont les traces encore visibles de ce passé minier sur notre Commune ?



Les corons



Le vitrail de l'église avec Ste Barbe la patronne des mineurs



Vestiges du bâtiment de la machine d'extraction au puits Sainte-Claire



Le café du midi : fief des mineurs



## 2016 : l'année du souvenir



Il était tout naturel que, 100 ans après la fermeture des derniers puits de mines sur Saint-Laurs, la Commune commémore cet événement.

Cette journée a été organisée à l'initiative de Bernard DELATTRE à qui il faut rendre tout le mérite de cet hommage.

La commémoration a eu lieu le 28 mai dans la cour de l'école et s'est déroulée en trois temps. Tout d'abord, Denis PÉROTTEAU et Claude PASSOT ont joué les présentateurs, accompagnés de quatre collégiennes, Amélie LUBIN, Élisabeth DEBORDES, Marion DUTEAU et Romane GUÉRINEAU. Ils nous ont retracé l'histoire des mines de Saint-Laurs.

La cérémonie s'est ensuite poursuivie au monument aux morts où les enfants de l'école ont déposé une rose blanche en souvenir des mineurs morts durant la première guerre mondiale. Le Maire a prononcé un discours leur rendant hommage puis la sonnerie du clairon et la Marseillaise entonnée par les enfants ont retenti sur la place de la mairie.



Enfin cet hommage s'est terminé par une partie folklorique où les enfants et quelques adultes de la Commune avaient revêtu des habits de l'époque des mineurs pour interpréter trois chants :



➤ « Debout mineurs » avec Marcel DROCHON comme soliste.

➤ « Les gars de la mine » sur l'air de la chanson « Les gars de la marine ».

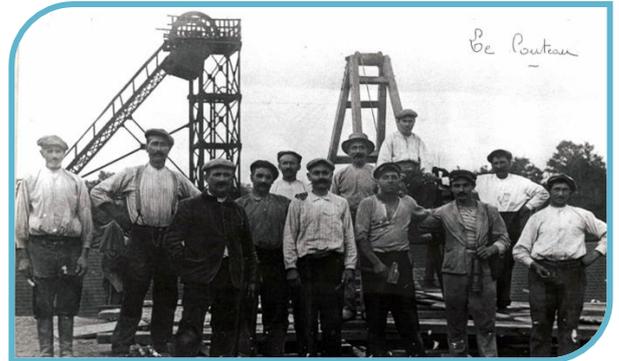
➤ « Les mineurs de fond » avec Marie PÉROTTEAU et les enfants de l'école. Les paroles de cette chanson, sur l'air « Des coronas » de Pierre BACHELET, ont été entièrement réécrites par Bernard DELATTRE.

En voici le texte :

LES MINEURS DE FOND

**REFRAIN**

A Saint-Laurs, y'avait du charbon,  
Les hommes sont allés au fond,  
La terre, ont creusé profond,  
Labeur des mineurs de fond.



**Couplet 1 :**

En 1828, Faymoreau commençait,  
Grâce à un brave sabotier,  
Qui en creusant un puits dans son jardinet,  
Du charbon il avait trouvé.  
En 1838, un conseiller futé  
A Saint-Laurs se mit à chercher,  
A la grande fontaine, il fut tout étonné  
Un filon il avait trouvé

**Couplet 2 :**

C'est vers la Rampière qu'il continue d'chercher  
C'est là qu'un grand puits fut creusé,  
Avec tout ce charbon en grande quantité  
Voilà Saint-Laurent était né.  
Puis c'est dans la foulée, qu'ainsi furent créés  
Sainte-Marie, Sainte-Clotilde, Sainte-Claire,  
Tous ces puits sont restés en activité  
Pendant de nombreuses années.

**Couplet 3 :**

Pendant 75 ans, les mineurs ont creusé  
La terre pour essayer d'trouver  
Cet or noir à l'époque qui est tant convoité  
Et difficile à ramasser  
A longueur de journée, dans l'noir, le dos courbé  
C'est au charbon qu'il faut aller  
Accidents du fond du trou et les coups de grisou  
On essaye d'n pas y penser

**Couplet 4 :**

En 1914, la guerre est déclarée  
Les jeunes mineurs sont appelés  
Et les voilà partis, la fleur au fusil  
Pour aller défendre leur pays  
De ces champs de bataille tous ne sont pas revenus  
De nombreux hommes ont disparu  
Hélas 9 d'autres eux y ont laissé leur vie  
Morts en servant leur Patrie.

**Couplet 5 :**

C'est en 1916 que SAINT-LAURS a fermé  
Ses derniers puits encore exploités  
Des mineurs sont partis vers d'autres pays  
Pour essayer de gagner leur vie  
Mais certains sont restés, ont continué de creuser  
Pendant de nombreuses années  
A Faymoreau les puits les avaient accueillis et  
N'en avaient pas fini.

**REFRAIN FINAL**

A Saint-Laurs, y'a plus de charbon  
Les hommes ne vont plus au fond  
En mémoire alors nous gardons  
L'histoire des mineurs de fond.

Lors de cette journée, on pouvait également découvrir une exposition réalisée par Bernard DELATTRE et les enfants de l'école.



Ces derniers ont travaillé toute une période sur le thème de la mine. Ils sont allés visiter le musée de la mine de Faymoreau. Ils ont étudié des albums traitant de ce sujet et ont pu s'apercevoir des conditions très difficiles dans lesquelles vivaient les mineurs et leur famille. Merci aux maîtresses d'avoir bien voulu s'associer à ce projet et ainsi permettre à cette jeune génération de connaître le passé de la Commune dans laquelle ils habitent.

Cette journée s'est clôturée par le partage du « briquet », casse-croûte traditionnel des mineurs composé d'une tranche de pain avec du pâté et pour l'occasion, Roger et Michelle SUIRE avait réalisé le gâteau du mineur.

La population a pu découvrir, accrochée sur un des murs de la salle Serge Gaudin, une toile représentant le puits de mine de Sainte-Claire. La Municipalité avait à cœur de laisser une trace visible de ce passé minier

Un grand merci à tous ceux qui ont permis de faire que cette journée reste gravée dans la mémoire des petits et des grands.

Il y a plus de 100 ans, l'activité minière jouait un rôle prépondérant dans notre Commune. Il ne nous en reste aujourd'hui que quelques vestiges mais le plus important est que le souvenir de cette histoire continue d'être transmis aux plus jeunes qui pourront à leur tour la transmettre aux générations futures.

C'est une page de notre histoire qui se tourne, la fin d'une époque mais le livre n'est pas terminé, à nous d'en écrire les nouveaux chapitres !



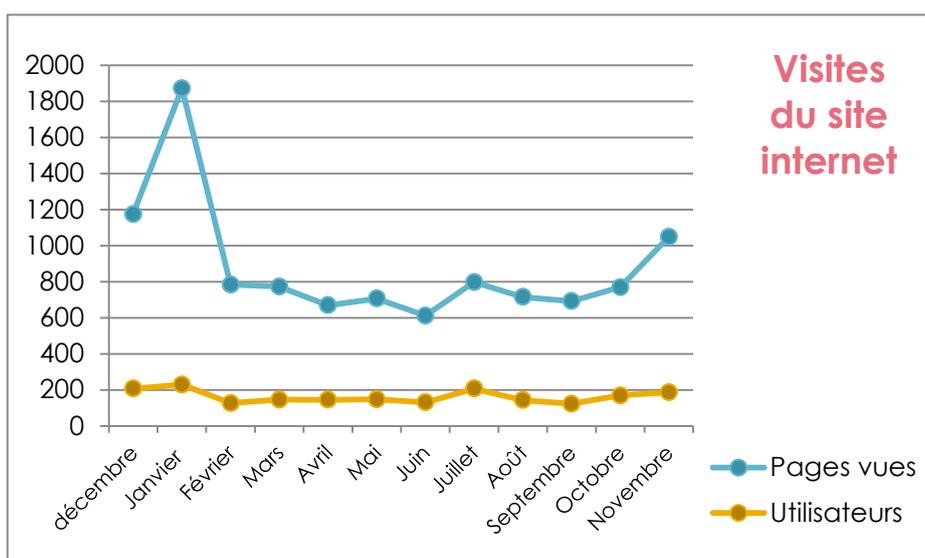
## Site internet : 1 an déjà !

Le lancement officiel du site internet <http://www.saintlaurs.fr/> a eu lieu en janvier 2016 lors de la cérémonie des vœux du maire.

Notre site présente notre Commune, les associations, les entreprises et tout ce qui concerne votre quotidien : horaires de mairie, les différents tarifs (cantine, salle, cimetière) et les démarches administratives.

On y retrouve aussi les comptes-rendus de conseils, les bulletins municipaux et divers liens vers d'autres sites tels que la Communauté de Commune.

L'agenda vous permet de vous tenir informé des manifestations et autres évènements de notre Commune, bref un bon moyen d'avoir en un clic toutes les informations que vous souhaitez.



Côté chiffres depuis le lancement, le site a été utilisé environ 2000 fois ce qui représente en moyenne 160 utilisateurs par mois.

Ce sont près de 9000 pages qui ont été visitées au cours de cette année.

Le point le plus positif est que la fréquentation est assez régulière mis à part le mois de janvier 2016 qui a battu tous les records.

## Mise en garde sur le démarchage à domicile

Tous les ans, des personnes mal intentionnées en profitent pour soutirer de l'argent à ceux qui ont juste la gentillesse de leur ouvrir la porte. Soyez vigilants !

Un réflexe simple à avoir : les associations de notre Commune apposent toujours sur leur document leur logo, vérifiez que celui-ci s'y trouve.

Les personnes victimes de faux démarcheurs ne doivent pas hésiter à signaler les faits à la police ou à la gendarmerie pour éviter que d'autres personnes ne se fassent avoir. Si l'on ne dit rien, les malfaiteurs continueront, en toute impunité.



## Vie citoyenne

Nous vous rappelons que les élections présidentielles et législatives auront lieu en 2017 et que si vous ne pouvez pas vous rendre dans les bureaux de vote, vous avez la possibilité de **voter par procuration**.

Pour cela, il vous suffit de vous rendre en personne **à la gendarmerie de Coulonges sur l'Autize** avec une pièce d'identité, de remplir un formulaire (disponible aussi en ligne cerfa n°14952\*01) précisant les informations sur la personne que vous avez choisie pour vous représenter (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance).

La personne choisie pourra ainsi voter pour vous lors de la permanence électorale.

# Vie de la Commune

## L'Etat Civil

### Naissances

**Paul TIENNOT**  
Né le 7 janvier à Niort



**Tiago CHALONS**  
Né le 25 janvier à Niort

**Léna BOUJU**  
Née le 5 février à Niort



**Loukas MINEAU**  
Né le 22 avril à Niort



**Louise BOBINEAU**  
Née le 12 mai à Niort

**Stéphane BERTAUD**  
Né le 26 mai à Niort



**Paul CHAIGNEAU**  
Né le 16 juin  
à Fontenay-le-Comte



**Arthur BALLANGER**  
Né le 30 juin  
à Fontenay-le-Comte

**Jaya PILLAC**  
Née le 13 juillet à Niort



## Vie Communale

**Inaya PANNETIER**  
Née le 1<sup>er</sup> août à Niort



**Noémie ROCHER ROCARD** Née  
le 26 septembre  
à Fontenay le Comte

**Emma BAUDOIN**  
Née le 5 décembre à Niort



## Mariages

**Adeline DENECHERE et Stevie GRAVELEAU**  
le 1<sup>er</sup> juillet à BOURNEAU



**Aurélie BLAUD et Sébastien BODIN**  
le 13 août



**Nathalie GAUTIER et Landry RUPIN**  
le 20 août à ARDIN



**Elodie MOREAU et Bruno BARGES**  
Le 9 juillet

**Caroline PRUVOST et Pierrick BONNIN**  
le 16 juillet

## Décès – Inhumation

Début 2016 Odette TRAVERT

Le 16 mai Robert BIEN

Le 8 avril André DEBORDES

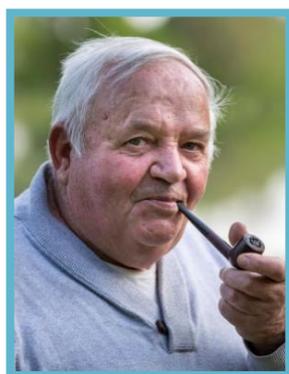
Le 13 octobre Gisèle PÉROTTEAU

Le 1<sup>er</sup> mai Andrée BARIBEAUD

Le 25 octobre André PÉROTTEAU

## Hommages

### André DEBORDES



La municipalité tenait à rendre hommage à deux de ces anciens conseillers municipaux : André DEBORDES et André PÉROTTEAU. André DEBORDES a été conseiller municipal pendant 18 années de 1971 à 1989. André PÉROTTEAU, quant à lui, fut conseiller pendant 24 ans de 1959 à 1983 dont 12 années en tant que deuxième adjoint. Tous les deux, également très présents dans de nombreuses associations, n'ont eu de cesse d'œuvrer pour faire de leur Commune un endroit dynamique et agréable à vivre.

### André PÉROTTEAU



## Arrivées et départs de Saint-Laurs

### Bienvenue à ...

Janvier	Nicolas COURATIN & Marion LOCHET et leur enfant Teddy ZAGO & Amandine FERRU	7, impasse des Vignes 9, impasse des Vignes
Mars	Emmanuel PAILLAT & Alexa ROUSSEL	24, chemin de la Bruyère
Avril	Nicolas CHATELIER Aurore VAMPARIS et ses enfants Justine MORISSET & Benjamin GUILLEMET	11, passage de la Panique 82, rue de la Mairie 59, rue de la Mairie
Juin	Séverine BOUTILLON & Nicolas DA SILVA Vanessa FEMOLANT, Anthony PLANCHIN et leurs enfants	308, route du Puits Ste-Claire 146, route de Bressuire
Juillet	Steven MALLET & Laurie GAUTHIER	2, route du Puits St-Laurent
Août	Susan BURGESS & Jean-Louis FONTENAUD	25, route de la Gabauge
Octobre	Adeline CLISSON, Pascal CARTELET & Nathan Myriam LIETARD & Tanguy BITARELLE	29, route de la Bruyère 74, route du Puits St-Laurent

### Au revoir...

Mme Valérie PAILLAT

M. & Mme Damien BOUCHART et leurs enfants

Mme Vera MÜLLER

M. Thomas RAGUENAU

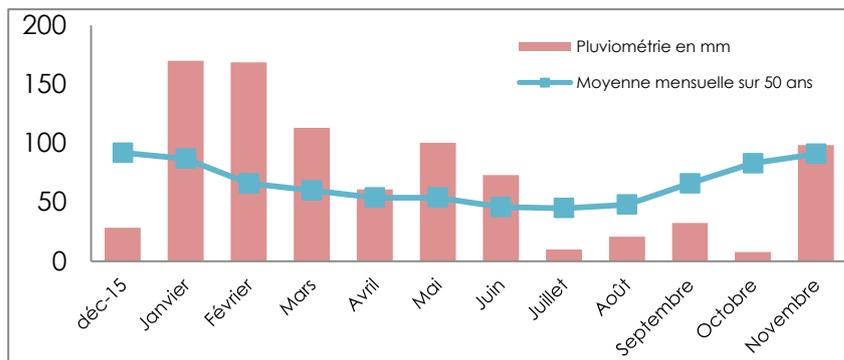
Mme Joyce EPELY

M. François GRATEAU & Mme Aurélie AIRAULT

M. Michaël MONTANARI

Météo

*Analyse des précipitations à Saint-Laurs (relevés effectués à la Bruyère) par notre météorologue Marcel DROCHON*



Le tennis de table, c'est trop de la balle !

En 2010, Claude PASSOT décidait de créer sur notre Commune une activité « Tennis de table ». Lui-même ancien licencié, il avait le désir de transmettre son savoir à ceux qui le désiraient.

Il proposa donc des entrainements le mercredi après-midi pour les enfants et le mardi soir pour les adultes. Au bout d'un an, face au succès que connaît cette activité, un club est créé : le « Club Pongiste de Saint-Laurs ». Voilà maintenant cinq ans que ce club fonctionne, où en est-il aujourd'hui ?

Les entrainements des jeunes ont toujours lieu le mercredi après-midi : de 14h30 à 15h30 pour les 7-11 ans et de 15h30 à 17h30 pour les plus de 12 ans. C'est au total une quinzaine d'enfants qui apprennent l'art de manier la raquette sous la direction de Claude mais aussi de Michel ISCH.



Le mardi soir, à partir de 19h30, une quinzaine d'adultes se retrouvent soit pour préparer les compétitions à venir, soit pour simplement taper dans la balle !

Cette année, le club a deux équipes, une en D3 et, pour la première fois, une en D1. Les premiers matchs de la saison furent rudes car le niveau est élevé mais pour autant leur motivation ne s'en trouve pas altérée.

Ce Club Pongiste de Saint-Laurs semble avoir un bel avenir devant lui avec des jeunes très prometteurs à qui la compétition ne fait pas peur. Au contraire, ils n'attendent que ça !!

A partir de janvier, ils vont enfin pouvoir montrer de quoi ils sont capables avec la création d'une équipe de D4.

Souhaitons-leur à tous une bonne continuation avec de belles victoires et surtout de toujours garder comme objectif principal : « le plaisir de jouer » !



## Des mercredis à en perdre la boule !

Vous ne savez pas quoi faire le mercredi soir pendant les mois d'été ?

Et bien, venez faire un tour place de la Rampière. Vous y verrez des boulistes amateurs qui se retrouvent pour le plaisir de jouer. Pas de limite d'âge, les grands comme les petits sont les bienvenus. Pas d'équipe prédéfinie avec des doublettes différentes chaque semaine. La nuit ? Ce n'est pas un problème, il y a un éclairage du « tonnerre » sur cette place ce qui permet d'y voir comme en plein jour. Alors n'hésitez pas, l'année prochaine, si l'envie vous en dit, dès que les beaux jours arrivent, venez rejoindre ces boulistes qui seront ravis de vous accueillir parmi eux.



## Le Téléthon 2016



Cette année a eu lieu, sur Saint-Laurs, la 22<sup>ème</sup> édition du Téléthon.

On a pu constater un essoufflement certain, chacun ayant une bonne raison pour ne pas participer. Pourtant l'investissement, dans ce genre de manifestations, est

important : il permet un échange inter générations mais aussi de donner l'exemple à nos enfants en prouvant qu'on peut donner un peu de temps pour aider la recherche sans rien attendre en retour.

Espérons que la 23<sup>ème</sup> édition ne fera pas mentir notre réputation... Saint-Laurs a toujours été reconnue comme étant une Commune où l'on pouvait compter sur les bonnes volontés !

Il y en avait pourtant pour tous les goûts :

Des randonnées pour les motos, les quads, les marcheurs, qui ont dû tous affronter le vent glacial cette année.

Le concours de belote pour les plus grands et un concours de Mollky pour les plus jeunes. Ces derniers ont eu le droit, pour leur plus grand bonheur, à un petit tour de moto.

Le soir, le traditionnel repas chaud, composé de diverses soupes puis de pommes de terre au four était proposé à tous ceux qui le désiraient.

**Un grand merci à tous ceux qui continuent, malgré tout, à participer à cette manifestation.**



**Les Entreprises**

 <p><b>SARL D'EXPLOITATION BLAUD FRERES</b></p> <p>Route du Puits de St Laurent 79160 ST LAURS ☎ : 05 49 75 21 78 - 📠 : 05 49 75 25 61 @ : <a href="mailto:scierie.blaud@neuf.fr">scierie.blaud@neuf.fr</a></p>	 <p><b>GARAGE NEAU</b> AGENT PEUGEOT</p> <p>83 Rue De La Mairie 79160 - SAINT-LAURS ☎ : 05 49 75 20 19 - 📠 : 05 49 75 26 05 @ : <a href="mailto:garage-neau@wanadoo.fr">garage-neau@wanadoo.fr</a></p>	
 <p><b>CHAIGNEAU DENIS TP</b></p> <p>99, rue de l'église 79160 ST LAURS ☎ : 05 49 77 51 17 - 📠 : 06 41 75 55 13 Par téléphone de préférence avant 8h ou après 19h</p>	 <p><b>ETIENNE</b> ENTREPRISE</p> <p>Chemin de la Bruyère 79160 ST LAURS ☎ : 06 63 99 34 14</p>	
<p><b>CREPERIE - RESTAURANT</b></p>  <p>80, route de la Bruyère 79160 ST LAURS ☎ : 05 49 75 81 32 📠 : 06 21 74 57 77 @ : <a href="mailto:creperielagrang@gmail.com">creperielagrang@gmail.com</a></p> <p><i>La Grange aux Grolles</i></p>	 <p><b>SAWADI IMPORT</b></p> <p>155, rue de l'église 79160 ST LAURS ☎ : 06 88 18 27 66 @ : <a href="mailto:maprao@outlook.fr">maprao@outlook.fr</a></p>	
<p><b>Service à la personne</b></p> <p><b>Christophe Geffard :</b> Aide à la personne (CESU) : taille, tonte, nettoyage, vitrerie... ☎ : 06 09 79 61 38</p>	<p><b>Service à la personne</b></p> <p><b>Jean-Luc Jonquet :</b> Tous services : entretien et petits travaux ☎ : 06 50 40 66 73</p>	<p><b>Service à la personne</b></p> <p><b>Christiane Guilloteau :</b> Assistante Maternelle Agréée ☎ : 05 49 75 68 49</p>

*Vous pouvez figurer dans le prochain bulletin municipal en contactant la mairie.*

**Quand la salle Serge Gaudin se pare de vêtements !**

Le samedi 29 et dimanche 30 novembre, la salle Serge Gaudin s'est, le temps d'un week-end, transformée en magasin.

C'est la seconde fois que la société Maprao organise une vente sur notre Commune.

La première édition a eu lieu en 2014. Claude PASSOT, Valérie ROUSSEAU et Geoffrey ARSIQUAUD en sont les instigateurs.

Ils réalisent l'exploit de créer un magasin en quelques heures et ainsi permettre à la population de Saint-Laurs d'avoir une boutique à domicile !



## L'Agenda des Manifestations 2017

### MANIFESTATIONS COMMUNALES



Vœux



Commémoration  
guerre 39-45



Fête  
nationale



Commémoration  
guerre 14-18

### LA VAILLANTE



Théâtre

### L'INDEPENDANTE



Concours  
de belote



Concours  
de boules



Pique-Nique  
de secteur

### L'A.P.E



Carnaval



Opération  
Brioches



Opération  
pizzas



Fête  
d'été

### SPORTS ET LOISIRS



Concours  
de tarot



Course  
cycliste



Tournoi  
3P



Assemblée  
générale



Vide  
grenier



Rallye  
vélo



Circuit des  
Vallées

### BUSLAURS THIREUIL



Cabaret

La Revue De Presse 2016

**Le Courrier de l'ouest**

Catherine PÉROTTEAU

☎ 05.49.75.29.20

✉ [PÉROTTEAUc@orange.fr](mailto:PÉROTTEAUc@orange.fr)

**Une place immuable à La Rampière**



La place du Quaireux n'a pas changé depuis 100 ans. - (Photo NR, Jean-André Boutier)

Elle semble immuable. La place du Quaireux, à La Rampière de Saint-Laurs, existe depuis des siècles. C'était le lieu qu'il fallait reconnaître à partir de la photo parue hier, dans le cadre de notre série d'été avec le Caue (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Selon l'architecte conseil Philippe Heidet, cette patte-d'oie enherbée et bordée d'arbres était à l'origine un carrefour. « *Quaireux vient du latin quadrivium* », précise-t-il. En menant des recherches sur les anciens cadastres, l'architecte a pu voir que, petit à petit, des bâtiments ont trouvé leur place autour de cet espace libre.

« *Les quaireux, dans le Grand Ouest, ça désignait plein de choses ! Dans le Marais, par exemple, c'était le mot employé pour parler de l'espace libre entre l'habitation et le long du canal* », rappelle Philippe Heidet.

« *Au Moyen Age, les propriétés se sont organisées autour d'espaces libres, dédiés au travail d'extérieur* », rappelle l'architecte. C'est en 1881 que la municipalité a décidé de planter une promenade de platanes à proximité du quaireux.

Cette petite place recouverte d'herbe faisait autrefois office de champ-de-foire pour le village de La Rampière, qui fait partie aujourd'hui de la commune de Saint-Laurs. « *On a retrouvé des cartes postales d'il y a 100 ans... La place n'a pas bougé !* » Pas question, alors, pour les experts du Caue d'altérer la place du Quaireux ni de la remodeler : « *C'est un témoin de l'histoire, dont l'usage remonte, au moins, au Moyen Age* ».

**▶ Saint-Laurs. Les enfants du CP au CM2 plantent une haie séparative**



Laurent Bonnet donne quelques conseils aux enfants avant la plantation.

Les élèves du CP au CM2 de l'école Emmanuel-Girard, accompagnés de leurs enseignantes Marie Baraud, Fabienne Bertin et de parents, sont allés à la Gelotterie planter une haie séparative. Accueillis par Laurent Bonnet, technicien à la Fédération des chasseurs, Christian Pérotteau, président de l'ACCA (Association

communale de chasse agréée) et de quelques chasseurs, les enfants ont planté une haie vive. Les divers plants étaient fournis par la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres. Leur travail terminé, les enfants ont apprécié la brioche et le jus de fruit offerts par l'ACCA.

**Maxime Gendron de retour sur les circuits**



Maxime en préparation pour son retour sur son terrain de prédilection ce week-end.

Après une absence de deux années des circuits, Maxime Gendron a fait un premier essai à Rouillé (Vienne) où il a terminé 4<sup>e</sup> de la finale. Un bon signe d'entrée. Quelques réglages et il sera prêt pour son retour sur le terrain de la Girardière où il avait fait une excellente 2<sup>e</sup> place en 2013, derrière Mathieu Bouchenoire.

Cette 33<sup>e</sup> édition ce week-end va retrouver ce garçon charmant qui aime les sensations fortes, et qui sait faire vibrer les spectateurs. Quand à son métier, depuis 11 ans il est mécanicien automobile et dépanneur sur autoroute à Coulonges. Son employeur est aussi son sponsor. A noter à côté de lui il y aura dans la même catégorie Jason Maubert, son beau-frère.

## Une maison inhabitée prend feu à Saint-Laurs



Les pompiers sur le site.

Dimanche soir aux alentours de 19 h, un voisin qui revenait de jouer à la boule en bois s'aperçoit que de la maison de sa voisine, sise au 216, route du Puit-de-Saint-Laurent, une fumée sortait d'une chambre à l'étage. Le centre de Coulonges-sur-l'Autize est intervenu sur place. Pour les voisins et dans l'entourage de la propriétaire, qui est en maison de retraite, l'origine de l'incendie reste une énigme puisque l'eau et l'électricité sont coupées depuis plusieurs mois.

## La solidarité, une des clefs du mieux vivre avec la maladie

Dimanche dernier l'association Sesam (Solidarité et soutien aux malades) avait choisi le restaurant « La grange aux grolles » pour son assemblée générale. Dans son discours le président Gilbert Rocheron s'est voulu rassurant pour les adhérents tout en soulignant « que les actions de Sesam ne sont possibles que par les dons des adhérents, des particuliers, auxquels nous adressons un reçu pour déduction sur leurs impôts, s'ils le désirent évidemment. Mais aussi les subventions de communes ou de ville qui nous soutiennent financièrement, ainsi que par le prêt de salles gratuites ou à des prix très avantageux ». Et de terminer par : « La solitude c'est tout de même mieux à plusieurs. »

Et de rajouter que le conseil d'administration est composé de quatre membres et que le bureau est aussi composé de quatre membres, les mêmes. Cette association a pour but de créer les conditions de rencontre entre adhérents de façon à s'informer, communiquer et mieux vivre avec la maladie. Un travail qui honore l'équipe dirigeante pour sa disponibilité et sa gentillesse.

Lors de cette réunion une nouvelle adhérente s'est fait connaître en la personne d'Agnès Tatigné de Vernoux-en-Gâtine.

Composition du bureau : président Gilbert Rocheron, vice-présidente Marie-André Mahu, secrétaire Michel Bachard, trésorier Marie Héléne Pillet.

## Cousinade de la famille de Gaston Piot



Les membres de la famille de Gaston Piot.

Pour cette première, la salle des fêtes Serge-Gaudin avait été retenue. Une trentaine de personnes étaient présentes pour la cousinade de la famille de Gaston Piot. Un rassemblement chaleureux où tout le monde a partagé souvenirs et peines, mais aussi un très bon repas. Tout le monde s'est retrouvé sur le parvis de la salle des fêtes pour une photo souvenir.

## Ils se sont levés au chant du coq



A l'initiative de la fédération des chasseurs des Deux-Sèvres représentée par Laurent Bonnet, technicien, assisté par l'Acca locale, représentée par son président Christian PÉROTTEAU, treize chasseurs et non chasseurs étaient présents dès 7 h afin de partir pour compter les coqs chanteurs. Avant de s'élancer dans la nature, chacun s'est vu remettre par le technicien de la fédération un secteur d'écoute.

Il ne faut pas oublier que cette préservation du faisan commun existe depuis 6 ans. Les comptages précédents étaient encourageants, la lutte contre maître Goupil n'y étant sûrement pas étrangère. Une démarche de tous les jours avec piégeage, régulation car le renard sévit aussi chez l'habitant qui ne retrouve pas ses poules ou autres le lendemain. Aujourd'hui l'Acca locale est satisfaite mais reste vigilante. Le comptage fait état de 15 coqs chanteurs contre 9 l'année passée. Les résultats ont été communiqués à la centrale de comptage à Xaintray. Une boisson chaude a été offerte aux participants.

## La Nouvelle République

Gérard DEFER

☎ 05.49.05.36.72 ☎ 06.15.39.82.11

✉ [g.defer@sfr.fr](mailto:g.defer@sfr.fr)

## " Quand la rentrée approchait j'étais vraiment content "



**Alain Parrot, ancien maire de Villiers-en-Plaine, a débuté sa carrière d'enseignant à Saint-Laurs. Il découvre l'école rurale, crée un foyer de jeunes.**

Quel instit professerait l'école buissonnière ? Ci-devant Alain Parrot, grand amateur de ballon ovale qui ne sacrifia rien à sa passion. Tant et si bien que, les samedis de Tournoi des cinq nations (à l'époque), le maître faisait classe dans sa propre salle à manger, les élèves sagement assis devant la télé de l'appartement de fonction attenant à l'école de Saint-Laurs. C'est le même qui se livrait à des parties de football dans la cour de récréation. Ou improvisait avec les enfants une après-midi cueillette de champignons dans les bois du coin. « *Des enfants sages et affectueux. Il y avait à la fois du respect mais aussi ce côté paternel dans leur relation avec le maître.* » Trente-huit ans plus tard, Alain Parrot, 74 ans, est retourné dans l'école du village. Pour une évocation d'une tranche de vie professionnelle de quinze ans.

### " Il n'y avait pas que les tables de multiplications "

Bachelier frais émoulu, le jeune Niortais n'est jamais passé par la classique case Ecole normale : « *J'ai d'abord été instituteur suppléant durant un an, sans formation, avant d'être nommé directeur de l'école de garçons de Saint-Laurs* ». Pour ne contrarier personne, l'école avait été construite à mi-chemin entre le village ouvrier de La Rampière, où les mines de charbon venaient de fermer, et le bourg rural de Saint-Laurs. Son ex-épouse occupant le poste identique à l'école des filles, proche du village. Des enfants de mineurs et d'agriculteurs des environs et lui, jeune instituteur, à peine plus vieux de six ans des aînés d'entre eux : « *Je découvrais l'école rurale. J'en ai gardé des souvenirs formidables, se souvient Alain Parrot. Il y avait une communication très simple entre les parents et l'enseignant.* » Après le maire, le curé et l'instit, le triptyque classique sur fond de tension école publique-école privée. « *Oui, à cette époque, le maître d'école incarnait l'autorité et la transmission des valeurs, dit-il. Je préparais les enfants pour l'entrée en 6<sup>e</sup> et le certificat d'étude. On était aussi jugé sur les résultats scolaires.* » Alain Parrot gérait la cantine avec les parents, organisait des projections de films dans sa classe, créait un foyer des jeunes dans un local proche de l'école. « *On se réunissait le samedi soir, le plaisir d'être avec eux car il n'y avait pas que les tables de multiplications !* » En 1977, l'enseignant, père de trois enfants, s'en retourne à Niort et se spécialise dans l'accompagnement d'enfants en difficulté scolaire, jusqu'à sa retraite en 1986. Dans l'intervalle, Alain Parrot décrochait son premier mandat de conseiller municipal à Villiers-en-Plaine avant d'en devenir le maire de 1986 à 2014. Il préside depuis 2008 le GPA Deux-Sèvres et Charente (200 salariés), structure qui accueille près de 1.200 enfants en difficulté ou souffrant de handicap. Connu dans tout le voisinage (il a été capitaine et entraîneur au club de football d'Ardin), Alain Parrot croise régulièrement ses anciens élèves, dont certains sont aussi à la retraite. Embrassant du regard la petite salle de classe bien rangée, Alain Parrot songe à ses années de bonheur, visiblement : « *Je ne suis jamais parti au travail avec un coup de pied aux fesses. Quand la rentrée approchait, j'étais content. Pas sûr qu'aujourd'hui...* ».

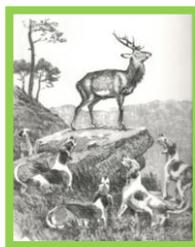
### Souvenirs

- Régis Geffard, alors âgé de 14 ans, fut élève d'Alain Parrot l'année où celui-ci arriva à Saint-Laurs, en 1962 : « *Je me souviens de lui comme d'un instituteur très gentil et très agréable. Le sport était très important chez lui. Ensuite, il a fait l'école à mes enfants.* »
- Guy Déprez : « *J'ai été six ans à l'école avec lui. Il était super-sympa, surtout par rapport à son prédécesseur, et l'on apprenait tout aussi bien.* »
- Alain Beaubeau : « *C'était un instituteur à la fois très respecté, très impliqué et très droit. Il a laissé une excellente image dans la commune. Il y avait l'école, mais pas que. Notamment le football. Je me souviens d'un match de football qu'il avait organisé entre les parents d'élèves. Ça, c'était Alain Parrot.* »

# Les Activités Associatives

L'A.C.C.A La Saint-Hubert

## A.C.C.A. La Saint Hubert



*Nous voici au seuil d'une nouvelle année, faisons donc le bilan de cette année cynégétique qui se termine. Pour cette saison 2016-2017 le nombre d'adhérents a diminué, soit 14 chasseurs*

(Diminution pour cause de maladie entre autre).

### Le lièvre

De nombreux lièvres vus avant l'ouverture mais avec un temps sec et chaud, très peu furent aperçus pendant les 5 dimanches où sa chasse était ouverte.

### La perdrix

Printemps froid et humide, peu ou pas de couvées.

### Le chevreuil

Toujours présent malgré les nombreuses collisions avec les voitures sur nos routes.



### Le lapin

Très peu fréquent sur l'ACCA, mais quelques souches restent pour alimenter les garennes.

### Le pigeon

Beaucoup de sédentaires. Au moment où nous écrivons ces lignes, très peu de migration.

### Le sanglier

Peu de passages donc moins de dégâts à la charge des chasseurs.



### Fouines et putois

Toujours espèces protégés sur notre canton mais le piégeage reste autorisé dans les 150 m aux alentours des bâtiments. L'année passée, 4 fouines furent piégées.

### Les prédateurs

Le renard est toujours présent (dégâts de gibiers et de poulaillers). La régulation par piégeage est la plus efficace. L'année précédente, 13 renards furent détruits sur l'ACCA (piégeage, battues, chasse, route).

### Le faisan

Cette année, en ce qui concerne le faisan commun, un GIASC (groupement d'intérêt agro-sylvo-cynégétique) fut créé sur la vallée de l'Autize-Egray. Ce groupement a pour but la réintroduction du faisan commun sur ces territoires (14 000 hectares) regroupant les communes de Champdeniers, Béceleuf, Cours, Faye/Ardin, Fenioux, Saint-Laurs, St-Maixent-de-Beugné, Surin et Xaintray.



Cette association de territoires permet :

- Des actions de régulation des prédateurs
- Des actions d'agrainage
- La réorganisation du repeuplement des faisans communs
- La réalisation d'aménagements (volières, agrainoirs...)
- Une implantation de cultures à gibiers
- Un comptage des coqs chanteurs

Cette association permet également une mutualisation des achats et des démarches administratives pour les points suivants :

- Matériel, semence, oiseaux de reproduction
- Communication auprès du grand public, scolaires, collectivités, professions agricoles, chasseurs
- Recherche de financements
- Soutien financier pour la régulation des prédateurs et aménagement des territoires
- Organisation de manifestations

Déjà les diverses commissions ont planché sur le sujet « prédateurs » et « aménagement du territoire ».

Sur le sujet « prédateurs », il serait bon que chasseurs et agriculteurs puissent prévenir les piègeurs au cas où ils verraient des renards, à celui-ci de cibler le piégeage.

Pour l'aménagement du territoire, la commission demande à ce que les propriétaires, ayant des mini-parcelles ne servant à rien, prennent contact avec le Président de l'ACCA pour voir s'il est possible d'y implanter des cultures à gibier (parcelle au maximum d'une dizaine d'ares.)

Les enfants de l'école ont participé à la plantation d'une haie sur le territoire communal.

Sur ces territoires du GIASC, le tir du faisan commun est interdit. Même les communes ne faisant pas partie du GIASC sont concernées du moment qu'elles se trouvent sur la vallée de l'Autize-Egray.

Alors, amis de la nature, aidez-nous à favoriser cette réimplantation de nos beaux oiseaux en nous avertissant si vous apercevez une compagnie de faisans au printemps.

## Composition du bureau

**Président** : Christian PÉROTTEAU

**Vice-président** : Etienne BISSON

**Trésorier** : Guy DEPPEZ

**Secrétaire** : Olivier HERAULT

**Membres** : David COMTE, Guénaël DEBORDES, Bernard GIRAUD, Jean-Luc LAINE, Baptiste NOIRAUD

*Je terminerai en vous souhaitant de la part de tous les membres de l'ACCA de bonnes fêtes de fin d'année et en présentant mes meilleurs vœux pour vous et votre famille.*

**Le président,  
Christian PÉROTTEAU**

## Hommage à un ancien chasseur

C'est en 1971 qu'André PÉROTTEAU prit ses fonctions de président de l'ACCA de Saint-Laurs. Il fut en grande partie fondateur de cette ACCA avec Serge Gaudin, Maire de la Commune à cette époque. Suite à un remembrement mouvementé, certains propriétaires voulaient retirer leurs terrains du territoire de chasse. C'est en usant de diplomatie et de tact que tout le monde a adhéré au projet.

Avec lui et son conseil d'administration, de nombreux bals musette avec Jean Claude LINIER eurent lieu dans notre commune. C'était un plaisir pour son épouse « Gisèle » de préparer les repas pour les dix musiciens le samedi soir avant le début du bal. Il quitta ses fonctions en 1987 après seize ans à la tête de l'ACCA.

C'est avec beaucoup de tristesse que ses amis le conduisirent dans sa dernière demeure en ce mois d'octobre à l'âge de 96 ans. Ayant passé 68 ans de bonheur avec Gisèle, ils se sont éteints tous les deux à 10 jours d'intervalle. Qu'André repose en paix avec l'image du devoir accompli auprès des chasseurs de l'ACCA.

## Le Club des Aînés



Au début, nous étions 80 adhérents mais hélas nous ne sommes plus qu'une vingtaine maintenant. Beaucoup sont partis pour toujours, d'autres sont en maison de retraite et le peu qui reste ne sont pas tout jeunes.

Mais malgré ce petit effectif, j'ai voulu qu'on se rassemble pour fêter les 40 ans du Club. Nous avons fêté cet anniversaire à la Grange aux Grolles où nous avons convié Monsieur le Maire et son épouse pour le repas et les conseillers pour l'apéritif. Ces derniers étaient peu nombreux, c'est dommage car Florence avait préparé une table bien garnie et décorée. Je tiens à remercier Gilles et Françoise ainsi que les conseillers présents pour nous avoir accompagnés. Le bon repas terminé, les cartes ont pris le relais.

### Le Club des aînés fête ses 40 ans



*Les anciens en compagnie du maire avant de déguster la pièce montée.*

C'est dans le cadre chaleureux de la Grange aux grôles que s'est déroulé le repas anniversaire du Club des aînés. Celui-ci a 40 ans d'existence à ce jour (créé par M. Largeau en 1976). Ce sont donc 18 personnes qui se sont mises à table après avoir partagé l'apéritif avec les élus de la commune. Pour Lucienne Lainé (Lulu) « *c'est encore une année de passée et nos effectifs sont stables* ». Cet anniversaire est financé par les concours qui se déroulent une fois par mois. A cette occasion, Gilles Bouju, maire de la commune, est venu partager le repas avec le club, où il a félicité la présidente et son bureau ainsi que les membres pour leur participation à la vie de la commune. Une pièce montée avec quatre bougies allumées s'est retrouvée sur la table et a été dégustée après la photo avec délice.

En 1976, Serge Gaudin, Maire à cette époque, a eu l'initiative de créer ce centre d'activités pour les retraités que l'on appelle le Club des Aînés.

Les Présidents furent monsieur LARGEAUD de 1976 à 1983, monsieur GUENARD de 1983 à 1988, monsieur ROY de 1988 à 1991, monsieur LAINÉ de 1991 à 1992 qui a dû arrêter pour cause de maladie. C'est à ce moment-là que j'ai été élue.

### Lulu a décidé de rempiler au Club des aînés



C'est dans la salle Serge-Gaudin que s'est tenue l'assemblée générale du club des aînés que préside Lucienne Lainé et ce depuis 23 années. Entourée des membres du club et de ses amis, c'est sans surprise que celle-ci a été reconduite à la présidence ainsi que son bureau. Dans ses vœux, « Lulu » a précisé qu'elle ne sera pas éternelle et qu'il fallait entrevoir sa succession, bien entendu le plus tard possible. Les tâches deviennent de plus en plus pénibles, la mobilité n'est plus la même il faut se rendre à l'évidence. Malgré l'arrivée de quelques jeunes retraités, les troupes sont vieillissantes. Cela n'a pas empêché la dégustation de la galette des rois suivi d'un petit tour de belote avec l'ami Serge.

L'année terminée, je vais céder ma place à des plus jeunes je l'espère. Alors avant de partir, je tenais à remercier monsieur le Maire ainsi que la Municipalité pour l'aide qu'ils nous procurent en mettant la salle à notre disposition le jeudi après-midi.



**Bonne et heureuse année 2017 à tous.  
La présidente, Lucienne LAINÉ**

A l'occasion de nos 40 ans, nous avons voulu nous replonger dans le passé et vous conter l'histoire d'une année : l'année 1946.

1946... 2016, 70 années sont passées. 1946, je me souviens. Première année de paix après la triste guerre de 1939-1945. Les 36 prisonniers de la Commune sont heureusement tous rentrés et Saint-Laurs se remet sereinement au travail.

Commençons par le secteur de la gare où l'activité était importante. Le garde-barrière fermait bien la route une dizaine de fois par jour pour assurer le passage des trains. Trois autres passages à niveau existaient sur la Commune : un à Sainte Marie, tenu par M. GERBAUD, un autre, chemin de Saint Laurent avec le père CHAIGNEAU et le dernier aux Vivandières.

Le café tenu par M. et Mme HENRI était bien connu et chaque printemps, le palefrenier venait s'installer juste à côté avec ses chevaux.

Plus loin, au Couteau, une ferme avec M. et Mme SOUCHET. De la gare jusqu'aux Orelles, on trouve 9 fermes. Au Gât, Arsène FORTIN, à Bégrolles, Georges VIVIER et Roger AUBRIT. Ensuite, Jean VENDE, François BERTAUDIÈRE, René GEFFARD, Ernest GEFFARD. Au Tuchaud, Alphonse BIGOT et Auguste BERNIER. N'oublions pas la maison BABOUT et BERTAUEAU, marchand de grains à Bégrolles.



De Bégrolles, descendons vers la Rampière. On trouve la maison BONNET, mercerie, CHARTREUX, cultivateur et marchand de porc, les fermes COGNY et « TINTIN » à Sainte Clotilde et la scierie BAILLET. Sur la place, la boucherie GUERIT, la chapellerie GAUDIN, la coopérative, la boulangerie, la charcuterie MARTIN, LARGEAU, marchand d'engrais et de céréales et la Poste.



Les fermes : Robert GATARD, Claude GAZEAU, Louis DIEUMEGARD, Baptiste GUERINEAU, Marcel CHAUSSERAY et Victor LARGEAU.

De la Rampière à la Mairie : le café ROUX avec salon de coiffure, le café BARIBAUD avec une salle pour les bals. Entre les deux cafés, l'épicerie de la mère Alice. On trouve également un cordonnier, Clovis COCHARD électricien, une couturière Mme LOGEAS. Gabriel SOUCHET et Gabriel TALBOT tenaient une ferme au pont.

A Sainte Marie et Saint Laurent, 4 fermes : Marie SOULEZELLE, Laurent DUCEPT, Alfred SOULEZELLE et Bernard DELATRE.

La terre du vieux terail de Saint Laurent (on l'appelait « La Motte ») était exploitée et sa terre noire partait par wagonnet, via la gare de Saint-Laurs, au puits Bernard, à Faymoreau pour reboucher les galeries.

La Bruyère : village important sur le plan agricole. 8 fermes : Jean COURTIN, Alphonse BOUTIN, Armand MORISSET, Emile JUILLET, Henri BEAUBEAU, Edmond RIVET, Louis GEAY et Eugène SAVARIAU.

A Saint-Laurs bourg, les fermes sont nombreuses :

- Auguste DOIN, Maire, au creux rouge
- Maurice MAINARD, Raymond DEPRESZ, Marcel CANTEAU à la Caumailière
- Lucien BOUTIN, Maurice CANTEAU, Maurice JARRIAU à la Reinière
- Léontin BEAUBEAU, Léon MAINARD, Joseph MARTINEAU au centre bourg
- Louis BARRAUD, Henri BRANDIT, Félix ROBIN à la grande Fontaine
- André GUILLOTEAU au Haut Bourg
- Robert GEFFARD, Florentin BODIN, Emmanuel TENDRON au Gros Chêne
  - Alcide BEAUBEAU, Albert LAINE à la Sélinière



René ROUET, Moïse JUILLET, Georges BLAIS, Alcide BERTAUD, Maurice RENOUX, René CROCHARD à la Morissetterie et à Fauris.

Le bourg de Saint-Laurs est riche en commerces : Roger RAGUENEAU, forgeron, M. GODILLON, cordonnier, la boulangerie NEAU, Maurice ANGEVIN, charron, la famille LAINE maçons et Eugène FAUCHER, menuisier au Prieuré. Trois cafés dans le centre bourg avec une petite épicerie : MAINARD, AUMAND et BEAUBEAU.

Enfin, près de l'église, une forge tenue par un personnage haut en couleur « Hubert POLTEAU ».

Il ne faut pas oublier les autres activités :

- l'école des garçons au Pont avec M. RABANIS, M. CHARRON, M. BATY.
- l'école des filles au Prieuré et l'école libre de filles à la Reinière.

Les sociétés communales avec la société de chasse de « la Saint Hubert » dirigée par René MARTIN, l'amicale des anciens combattants, fondée en 1929 et dirigée par Fernand BARIBAUD, grand mutilé de la guerre 1914-1918 et « la Vaillante », avec pour Président Louis GEAY, reprenant ses activités théâtrales et ses kermesses annuelles.



Enfin le curé POINTECOUTAULT était responsable des activités paroissiales et occupait le presbytère près de l'église.

En prenant de l'âge, les souvenirs s'estompent et mon exposé est sans doute incomplet. Je terminerai en faisant une seule observation. De nos jours, pour faire voir des vaches à vos enfants, un seul lieu, la Bruyère sur l'exploitation d'Eric COURTIN.

1946 - 2016 : pour le reste des activités, je vous laisse le soin de faire la différence !

**Le Club des Aînés**

## L'Association des Parents d'Élèves



ASSOCIATION  
DES PARENTS D'ELEVES  
DE L'ECOLE PUBLIQUE  
DE SAINT LAURS

*Créée en 1987, l'Association des Parents d'Élèves a pour but d'améliorer le quotidien de nos enfants à l'école et de financer une partie des sorties scolaires, du matériel pédagogique et de tout besoin nécessité par les projets scolaires et éducatifs.*

Lors de son assemblée générale du 16 septembre dernier, ont été élus au sein du bureau Clotilde BERTAUD, Sabrina DESMOTS, Stéphanie DUPONT, Sylvain NORIGEON et Marina PILLAC. Le bureau reste constitué de 11 membres.

**Présidente :** Virginie PÉROTTEAU

**Vice Présidente :** Coralie BODIN

**Secrétaire :** Noëlle GEFFARD

**Vice Secrétaire :** Sabrina DESMOTS

**Trésorière :** Sandrine ETIENNE

**Vice Trésorière :** Marina PILLAC

**Membres :** Clotilde BERTAUD, Ludivine CHABOT, Stéphanie DUPONT, Sylvain NORIGEON, Nathalie RUPIN.



## Les manifestations

### La Fête de Noël

Comme chaque année, le thème de l'année du spectacle est en rapport avec le sujet étudié par les enfants, avec les maîtresses, tout au long de l'année. Cette année c'était sur « Le Recyclage et La Biodiversité ».

Après plusieurs semaines de répétition, les enfants nous ont régales d'un magnifique spectacle de danses et de chants. Et c'est ensuite avec humour et dans la gaieté que les parents ont investi la scène. Les rires et les applaudissements ont été notre récompense (merci à tous).

Comme à son habitude, le père Noël a fait des heureux en fin de soirée avec un petit cadeau pour chaque enfant ainsi que pour chaque classe.

Au revoir à nos show-men, Pascal, Sophie et Toto, dont c'était le dernier spectacle, gros bisous à eux et bonne retraite !!!



### Le Concours de Belote

Pour la seconde année, l'APE a organisé, le samedi 16 janvier 2016, son concours de belote au profit des enfants. 72 personnes étaient présentes, le tout dans une ambiance conviviale. Le concours de belote ne sera pas reconduit cette année.

### Mardi Gras



Pour la seconde année, les enfants et les parents se sont réunis le dimanche 29 février 2016 à 16 heures, à la salle communale, pour arpenter la route de la Bruyère afin de récolter quelques friandises offertes par quelques habitants généreux (un grand merci à eux).

De retour à la salle, bien au chaud, ils pouvaient y retrouver boissons, gâteaux et bien sûr bonbons.

Après avoir rempli leur ventre, les enfants ont pu danser, faire des masques ou simplement jouer ensemble pour terminer la fin de journée.

### La Soirée Dansante

Le samedi 23 avril 2016 a eu lieu à la salle Serge Gaudin, dans la bonne humeur, une soirée sur le thème des années 80'.

Malgré le faible nombre de personnes présentes, la joie, le rire et la bonne humeur étaient au rendez-vous jusqu'au petit matin.





## Les années 80 de l'APE

C'est dans la salle Serge-Gaudin que l'Association des parents d'élèves avait donné rendez-vous aux nostalgiques des années 80. Un dressage de table aux noms évocateurs (Village People, Boney M, Début de soirée, U2 et Abba). Après avoir fait manger les enfants le bureau de l'APE a montré le tempo aux 70 parents présents. Une chorégraphie bien emmenée et la soirée était lancée. Nombre de personnes présentes étaient costumées pour cette occasion. Un repas pris en commun entrecoupé de danses, un cocktail explosif pour nos danseurs et danseuses.

## La Fête d'Eté

Le samedi 18 juin, les enfants et leurs maîtresses nous ont présentés leur spectacle sur le thème de l'environnement et du recyclage.

Le beau temps nous a permis de maintenir cette manifestation dans la cour.

Cette année, l'APE a décidé de faire quelques changements à différents niveaux :

- Le repas du midi a été servi sous forme de buffet froid, qui fût fort apprécié. Celui-ci a été préparé par un papa de l'école, Landry Rupin.
- Le paiement à la buvette et des jeux était sous forme d'échange de monnaie contre des tickets, achat à l'unité ou par lot de 10, le 11<sup>ème</sup> étant gratuit.
- Un repas du soir : un saucisses-frites a été proposé pour finir la soirée tous ensemble dans une ambiance conviviale qui a ravi les petits et les grands et qui nous a permis de faire du bénéfice supplémentaire pour nos enfants.

Ces opérations seront renouvelées et améliorées...

Nous avons profité de cette belle journée pour offrir aux futurs 6<sup>èmes</sup>, un dictionnaire et leur souhaiter une bonne réussite scolaire vers le collège.



## Un message d'amour et de liberté



Les enfants font passer leurs messages.

La fête de fin d'année, manifestation organisée par l'APE et le corps enseignant, à une nouvelle fois séduit l'assistance venue en nombre. Cette année, les enfants ont voulu faire passer un message et pas n'importe lequel : ils veulent de l'amour de la liberté mais aussi le respect de la nature avec des scènes sur le tri sélectif entre autres. Bien entendu il y avait les jeux (pêche à la ligne, maquillage, palet, etc).



## Pot de Fin d'Année

Le mardi 5 juillet 2016, a eu lieu comme tous les ans, dans la cour d'école, le pot de fin d'année afin de remercier les parents qui nous soutiennent tout au long de nos manifestations durant l'année mais aussi les bénévoles pour l'aide aux devoirs et les activités périscolaires. C'est aussi l'occasion de nous présenter aux nouvelles familles arrivant à l'école l'année suivante.

## Les Olympiades

Le samedi 8 octobre 2016, une journée « jeux géants en bois » a eu lieu à la salle Serge Gaudin.

Cette année, de nouveaux jeux faisaient leur apparition : le palet, le Molky, la pêche aux canards, la course des petits chevaux et le puissance 4 géant confectionné par Monsieur et Madame ETIEN.

47 enfants étaient au rendez-vous, ainsi que quelques bénévoles qui nous ont permis d'installer ces jeux. J'en profite pour vous rappeler que plus il y a de bénévoles, plus de jeux peuvent être installés et utilisés par nos enfants.

En fin de journée et après avoir dégusté quelques crêpes, les récompenses ont été distribuées à chaque enfant, car à l'APE, il n'y a pas de perdant !!! Tous sont repartis avec un petit cadeau pour leur plus grand bonheur.

## Des olympiades où tout le monde gagne



Les enfants avec l'auteur des jeux revisités Eric Etien et son épouse.

Salle Serge Gaudin l'APE organisait ses olympiades, un moment fort où tout le monde se retrouve compétiteur et aussi coach. C'est cette ambiance qui fait le charme de cette manifestation. Car ces jeux (10) dits de sociétés dont normalement la taille est réduite se retrouvent revisités par Eric Etien, ébéniste qui leur donne des proportions géantes. C'est pourquoi les dix jeux prennent les deux salles. Une participation où les parents se retrouvent aux crêpes, bar, arbitre, etc. Pour la toute nouvelle présidente Virginie PÉROTTEAU, dont c'était sa première olympiade en tant que présidente, « *le travail que nous avons fait ensemble a porté ses fruits* ». Trophés et remise de coupes, ainsi que quelques crêpes ont terminé la manifestation.

## Dates à retenir

**Vendredi 17 février 2017** : Mardi Gras

**Vendredi 7 Avril 2017** : vente de brioches, gâteaux aux pruneaux et de jus de pommes (réalisé par nos soins)

**Vendredi 19 mai 2017** : vente de pizzas, même prestataire qu'en septembre 2016

**Samedi 17 juin 2017** : fête de fin d'année

**Jeudi 6 juillet 2017** : pot de fin d'année

Pour nous contacter, vous trouverez à votre disposition une boîte à lettres à gauche du portail de l'école.

Vous pouvez également nous envoyer un mail à l'adresse suivante : [apestlaurs@gmail.com](mailto:apestlaurs@gmail.com)

## Le mot de la fin

Un grand merci à toutes les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année (installation, démontage, rangement, stand), aux habitants de la Commune qui nous font l'honneur de participer à nos manifestations, à la Municipalité pour le prêt de la salle tout au long de l'année et à la Vaillante pour le prêt de leur salle, qui nous permet de répéter le spectacle de Noël en toute discrétion.

A tous ceux qui se reconnaissent, un très grand merci et à l'année prochaine.

*Meilleurs vœux à tous.*

**La présidente, Virginie PÉROTTEAU**

## Buslaurs-Thireuil

# L'EQUIPE

## DU DIMANCHE



### Editorial...

Notre entente Buslaurs-Thireuil vient d'entamer sa 8<sup>ème</sup> saison avec toujours pour maîtres mots la convivialité et l'esprit sportif. Pour cette saison 2016-2017, 3 équipes sont engagées dans les championnats départementaux et une équipe évolue en foot loisir. L'équipe 1<sup>ère</sup> entame sa 12<sup>ème</sup> saison consécutive en 2<sup>ème</sup> division ; la réserve A évolue en 4<sup>ème</sup> division et la réserve B en 5<sup>ème</sup> division. L'effectif augmente légèrement avec environ 70 licenciés.

Rendons aussi hommage aux nombreux dirigeants qui participent au bon fonctionnement du club : les arbitres bénévoles, les responsables de la buvette, du marquage des terrains et l'ensemble du bureau qui prépare et organise nos manifestations avec le soutien des joueurs. Le club compte également 3 arbitres officiels.

Et n'oublions pas nos fidèles supporters, qui, chaque dimanche nous font l'honneur de leurs encouragements, et par n'importe quel temps !!

### Le bilan sportif

#### L'équipe première

Pour cette saison 2015-2016 notre équipe fanion retrouvait les joutes de la poule nord de D2, il allait donc falloir se préparer à aller au charbon chaque dimanche !!

Fort d'une préparation estivale convaincante, le nouvel entraîneur du club, Bruno GUILBAUD, entamait cette saison avec une ambition mesurée et le sentiment que son groupe était prêt pour jouer les trouble-fêtes dans ce championnat homogène.



Les premières rencontres ne répondront pas tout à fait aux attentes du coach. Nos prestations sont un peu poussives et on se heurte à quelques gros morceaux de la poule (Thouars, Beaulieu...), peut-être digère-t-on nos efforts fournis durant l'été !!

La suite sera beaucoup plus limpide avec notamment une bonne gestion de la trêve hivernale qui va nous permettre de repartir plein pot fin janvier et de nous caler rapidement en milieu de tableau, nous assurant un maintien assez rapide.

Nous sommes donc repartis pour une nouvelle saison en D2, poule sud. Toujours sous la houlette de Bruno GUILBAUD, assisté de Cali, l'équipe réalise un début de saison compliqué. Notre manque de présence offensive nous pénalise régulièrement mais l'état d'esprit du groupe nous laisse penser que le vent peut tourner. Dans le même temps nous avons passé trois tours de Coupe de France, historique pour le club, et nous nous apprêtons à recevoir La Rochelle Villeneuve (PH) en Coupe du centre-Ouest.

## La réserve A

Pour sa 1<sup>ère</sup> saison en 4<sup>ème</sup> division, l'équipe emmenée par Christophe BOULOGNE a atteint son objectif, à savoir assurer son maintien. Certes la saison a été compliquée car la plupart des joueurs découvraient ce niveau. Avec un groupe relativement jeune mais à l'écoute, l'équipe a su se bonifier au fil de la saison profitant notamment de l'apport de quelques joueurs plus expérimentés. La 2<sup>ème</sup> partie de saison a donc été bien meilleure et l'équipe a validé le droit de repartir à ce niveau en septembre dernier.



Christophe BOULOGNE, ayant décidé de laisser la main, c'est Cyril BERTHELOT, ancien coach principal du club, qui a repris les rênes. Le début de saison est très prometteur avec une belle 5<sup>ème</sup> place après 8 journées. Ce groupe homogène a donc largement les moyens de faire une belle saison, d'autant plus que l'équipe est toujours en course en coupe SABOURAUD.



## La réserve B

Notre 3<sup>ème</sup> équipe connaît toujours quelques soucis d'effectif. Les absences et blessures des uns et des autres dans les équipes supérieures se répercutent sur notre 5<sup>ème</sup> division. Contrairement aux saisons précédentes où nous étions en entente avec Avenir-Autize, nous sommes autonomes. Malgré tout, le début de saison est plutôt positif avec quelques bons résultats obtenus. Pour l'encadrement, Faruk OSMANI est accompagné par Olivier DA COSTA.

## Le foot-loisir

Le rajeunissement des équipes sénior coïncide avec l'arrivée de jeunes « anciens » au sein du groupe loisir. L'effectif compte plus d'une vingtaine de joueurs. Pas un luxe au moment d'aborder la période hivernale ou pour pallier aux divers petits bobos de leurs vieilles articulations !!

Nos anciens restent des amoureux du football et continuent de pratiquer leur sport favori avec bonheur et bonne humeur. Mais même si les rencontres n'ont aucun enjeu, pas question de laisser filer la victoire à l'adversaire. Ce sont des compétiteurs avant tout.

Même l'après-match est parfaitement rodé avec l'équipe de restauration qui prépare le repas et assure le service.



## Les soirées cabaret

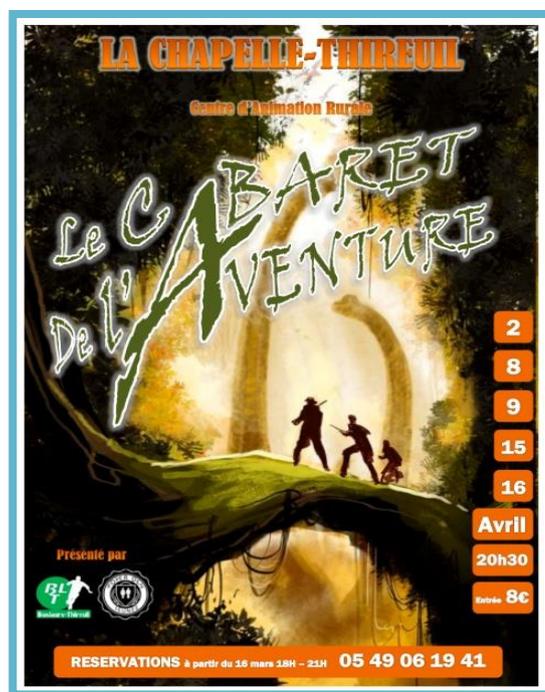
C'est désormais le rendez-vous incontournable du mois d'avril. Nos soirées cabaret sont connues et reconnues dans le canton (et même bien plus loin) !!!

Pour la 4<sup>ème</sup> édition, place à l'aventure !! Pendant près de 3 heures, les 1 200 spectateurs furent plongés au cœur d'un Koh-Lanta grandeur nature où l'on a pu découvrir le quotidien des candidats à travers sketches, danses et séquences vidéo, le tout orchestré par la mise en scène de Florence et les sons et lumières de Fabian et Anthony.

C'est une véritable aventure humaine de 8 mois qui jalonne la préparation de ce spectacle, car au-delà des acteurs qui répètent inlassablement leurs scènes, il y a tout un travail de préparation des décors, costumes, chorégraphies. Et puis tout s'accélère la dernière semaine avec le montage de la scène (magnifique grâce à l'investissement de la Commune de La Chapelle-Thireuil), la préparation de la salle, les réservations...

Ultime récompense de notre investissement, les rires et les applaudissements de notre public, chaque année plus nombreux.

Toute notre équipe est donc à pied d'œuvre pour vous présenter un spectacle 2017 de qualité, plein de surprises. Alors à vos agendas et reprenez dès à présent nos 5 dates de représentations : **1<sup>er</sup>, 7, 8, 14 et 15 avril.**



## Les autres manifestations

La grande soirée choucroute reste notre traditionnel repas dansant. Elle a eu lieu le 21 novembre dernier (à l'heure où nous écrivons ces lignes la soirée n'a pas encore eu lieu mais les réservations vont bon train...).

Nous organisons également une tombola sous forme de grille avec un lot par grille.

Le club crée toujours son calendrier avec les photos de nos équipes, des jeunes de l'Orée de l'Autize et l'ensemble de nos sponsors. Un grand merci à ces derniers qui participent au financement des calendriers. Nos joueurs se feront un plaisir de vous en vendre à votre domicile alors réservez-leur le meilleur accueil !! Ils sont par ailleurs en vente aux buvettes des stades.

**A l'aube de cette nouvelle année, le bureau de Buslaurs-Thireuil vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur.**

### Le Bureau

#### Composition du bureau

Suite à la dernière assemblée générale, Hugo BOULOGNE et Franck LALANNE ont rejoint le bureau. Alison PUYRAVAUD et Alain DAHAI restent co-présidents. Voici la composition du bureau :

**Présidente** : A. PUYRAVAUD

**Co-Président** : A. DAHAI

**Trésorier** : K. CHAIGNEAU

**Trésorier adj.** : F. NEAU

**Secrétaire** : C. MARC

**Secrétaire adj.** : A. VEILLON

**Membres** : L. ANDREW, C. BOULOGNE, H. BOULOGNE, Y. FORESTIER, P. GEFFARD, C. GERMAIN, M. GERMAIN, A. GERON, B. GIRAUD, F. LALANNE, D. PÉROTTEAU, S. PIPET, J. ROBIN.

## L'Indépendante

L'année 2016 fut riche en événements et malgré les aléas climatiques nous sommes toujours présents et, avec nos amis du Beugnon, nous formons un groupe uni avec des résultats sportif et financier comparables à l'année 2015.

Nous essayons de développer l'état d'esprit que nos anciens nous ont transmis, des valeurs humaines (peut être liées à l'âge raisonnable de nos sociétaires) et surtout amicales sans oublier l'aspect « compétition » qui nous anime chaque week-end. Ces concours de mars à octobre nous ont permis de remporter de nombreux 44, chiffre fatidique de 4 parties gagnées de 11 points.

L'année commence par habitude avec l'assemblée générale à la salle des fêtes, dégustation de la galette des rois puis l'après-midi avec des jeux de cartes. Pas de changement pour les membres du bureau, approbation des comptes moraux et financiers et renforcement après 1 an de fonctionnement de l'organisation de la société avec le Beugnon.

Puis ce fut l'assemblée générale du secteur « Autize Vendée » à Fenioux, le 24 Janvier, qui regroupe huit sociétés. Le matin est consacré à l'organisation du calendrier, l'élection du bureau et la remise des médailles aux boulistes méritants. Après un bon repas, la soirée se termine en chansons et danses pour les habitués.



Cette année nous avons 2 médailles (vermeil et bronze). La médaille de vermeil fut attribuée à Claude MARET qui n'habite plus Saint-Laurs depuis quelques années mais il nous est resté fidèle depuis l'arrêt de la société de Béceleuf. Claude est un bouliste méritant qui joue depuis l'âge de 14 ans et animateur de surcroît de nos manifestations.

La médaille de bronze a distingué Monique GUERIN du Beugnon bouliste depuis de nombreuses années avec les valeurs développées en introduction, et en particulier la gentillesse.

Félicitations à ces 2 boulistes qui représentent par leur présence tout au long de l'année la société.

Cette année, la société organisait, fin janvier, le concours de belote du secteur qui fut un réel succès (record battu de participants) avec 94 doublettes. La salle était archi complète, il nous a fallu rajouter au dernier moment quelques tables prêtées par la Vaillante malgré la représentation de théâtre le soir. Merci encore à tous pour la réussite de cette soirée. Puis 15 jours après nous organisons le concours de belote de la société avec 62 doublettes et un temps épouvantable (pluie et surtout vent tempétueux) ce qui a joué sur notre fréquentation habituelle. Merci encore aux courageux participants et ce n'était que le début de nos déboires météorologiques.



### L'Indépendante a désigné son bureau

La société de boules l'Indépendante regroupant les joueurs de boules en bois de Saint-Laurs et du Beugnon a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes.

Après l'élection du tiers sortant, la composition du bureau est la suivante : président, Jacques Brunet ; vice-président, Daniel Paillat et Madeleine Géron ; trésorier, Claude Verdon ; adjoint, Guy Chausseray ; secrétaire, Marinette Massé ; adjointe, Valérie Paillat ; membres, Marie-Madeleine Souchet et Paul Massé.

Manifestations pour 2016 : concours de belote, samedi 13 février après-midi, salle Serge-Gaudin ; concours de boules les 19, 21 et 22 mai, stade Gérard-Beaurain.

La réunion s'est terminée par la dégustation de la galette des rois.



Les membres du bureau de la société de boules.

Le week-end d'après nous nous sommes retrouvés pour le banquet annuel où l'ensemble des sociétaires et quelques sympathisants étaient présents autour d'une bonne table dressée au restaurant Chez Chantal à l'Absie. Comme de coutume, le repas fut copieux et animé par les chanteuses et chanteurs de la société (en particulier notre médaillé).

Après cet hiver riche en événements, les concours de boules ont commencé début mars avec en début d'année quelques premiers prix (Marinette, Jacques, Daniel etc...) et beaucoup de places d'honneur qui fait de notre groupe de fidèles boulistes des joueurs redoutables sur le terrain.

Puis vient l'organisation des concours de boules sur le terrain du stade à Saint-Laurs au mois de mai avec une bonne participation le jeudi et le samedi en doublettes avec 200 joueurs lors des 2 concours. On notera la victoire le jeudi de Guy de Mazières devant Line de Saint-Hilaire de Voust et le samedi de Monique d'Ardin et Jean Louis et Michel d'Ardin.

Le dimanche, nos déboires météo ont continué avec des trombes d'eau le matin et une éclaircie l'après-midi ce qui nous a permis d'organiser le concours en doublette et non en quadrette comme d'habitude. Les terrains détrempés ont supporté, malgré tout, les 84 courageux et la victoire est revenue à Dédé de Villiers devant JPG de Saint-Hilaire de Voust.



Félicitations aux vainqueurs et aux personnes qui sont venues lors de ces 3 concours, remerciements habituels à la Commune et ses employés pour l'entretien impeccable du terrain reconnu sur l'ensemble du secteur.

Puis fin juillet, a eu lieu l'organisation de nos concours de boules sur le terrain du Beugnon avec une participation habituelle (350 joueurs en 3 jours). Il faisait chaud même trop chaud le dimanche. Heureusement le site ombragé du terrain de camping a limité les effets de la chaleur caniculaire.

Si l'année 2016 fut riche en événements, l'année 2017 ne sera pas en reste avec l'organisation du concours de belote le samedi 11 février à la salle « Serge GAUDIN » puis les concours de boules du secteur le 25 mai et de la société les 27 et 28 mai au stade de Saint-Laurs. Cette année, aura également lieu le pique-nique du secteur (150 participants) le 8 juillet sur la place de la Rampière si le temps le permet et les concours de boules sur le terrain du BEUGNON les 20, 22 et 23 juillet.

Nous avons appris avec tristesse la disparition d'André PÉROTEAU quelques jours seulement après son épouse Gisèle. André fut un membre très actif de la société « l'indépendante » et a occupé le poste de vice-président pendant de nombreuses années. Au nom de la société, je présente mes sincères condoléances à Christian et Catherine, leurs enfants et petits-enfants.

Nous sommes très heureux par le biais du bulletin municipal de faire connaître notre société et l'esprit de convivialité qui nous anime. Nous vous invitons à venir à nos manifestations et découvrir notre activité. Nous avons besoin dans les années à venir de têtes nouvelles, jeunes et moins jeunes, pour pérenniser notre société, vous serez les bienvenus.

### La pluie n'a pas arrêté les boulistes



Au stade Gérard-Baurain, pour les organisateurs le club de Saint-Laurs le Beugnon les jours se suivent et ne se ressemblent pas et pour cause : jeudi 46 doublettes, coupe secteur Gérard Mazière, température idéale avec le soleil. Samedi 52 doublettes, Monique Ardin, même temps. Dimanche 42 doublettes, terrain détrempé, vent, pluie... cela n'a pas empêché les boulistes de disputer le concours. 1<sup>er</sup> Dédé de Villiers-en-Plaine, 2<sup>e</sup> JCB Saint-Hilaire-de-Voust, 3<sup>e</sup> Michel et Jacques de Villiers-en-Plaine.



**Le président, Jacques BRUNET**

## L'Orée de L'Autize



*Le FCJ Orée de l'Autize regroupe tous les footballeurs en herbe, de 5 à 17 ans. Cette structure, mise en place en 2004, prône la pratique de ce sport tout en développant des valeurs de solidarité, de don de soi et de fraternité.*

Notre structure regroupe les clubs de : Ardin, Beugnon-Béceleuf, Buslours-Thireuil, Avenir Autize, Fenioux et Saint Maixent de Beugné.

Pour la saison 2016/2017, le club compte plus de 200 licenciés répartis en différentes catégories d'âges, des U6 aux U18 ainsi que de nombreux dirigeants licenciés pour l'encadrement des équipes. Notons aussi que le club dispose, pour la 5<sup>ème</sup> année d'une section féminine en pleine expansion.

Nos jeunes utilisent les structures mises à disposition par les municipalités et nos clubs tuteurs. Nous essayons de faire en sorte que chaque club soit représenté car leur implication est primordiale pour le bon fonctionnement de notre association. Profitons de cet article pour lancer un nouvel appel à d'éventuels bénévoles désireux de nous rejoindre pour encadrer nos jeunes footballeurs.

Profitons aussi de ce bulletin pour remercier les sponsors qui nous soutiennent ainsi que la Communauté de Communes Gâtine-Autize qui nous apporte son aide dans la réalisation de nos projets. A ce titre, nous travaillons actuellement à la mise en place d'un Club House, afin de se réunir et de pouvoir stocker notre matériel. Le projet, annoncé de longue date est actuellement en train de se concrétiser.

Sur le site du FCJ Orée de l'Autize,

<http://club.quomodo.com/fcjoreedelautize>,

vous pouvez retrouver toutes les infos du club. Une boutique en ligne est également à disposition pour arborer fièrement les couleurs du club.



Le FCJOA organise chaque saison quelques manifestations :

- nous organisons chaque année une tombola, avec de très beaux lots en jeu (téléviseur, jambon...). Le tirage au sort a eu lieu le jour de notre Assemblée Générale, le 18 juin dernier.

- notre concours de pétanque a eu lieu le vendredi 17 juin et a rassemblé 16 doublettes à SAINT-LAURS. C'est une déception car nous souhaiterions que plus de joueurs et de parents y participent.



- notre habituel tournoi U11-U13, le 3 septembre, a eu lieu sur le terrain d'Ardin. Sous un beau soleil, les footballeurs en herbe s'en sont donné à cœur joie, encouragés par un nombreux public.

*Au nom de l'ensemble des dirigeants du FCJOA, je vous souhaite une très bonne année 2017.*

**Denis PÉROTTEAU**

## Sports et Loisirs



Grâce à la richesse et la diversité de ses activités, Sports et loisirs est une association qui s'ouvre au plus grand nombre. Nos manifestations rythment la vie communale tout au long de l'année et permettent à tous de se retrouver et de partager d'agréables moments. Merci à tous les bénévoles

qui œuvrent avec plaisir et dévouement pour la bonne marche de l'association et le bon déroulement de nos manifestations.



## Le concours de tarot

60 joueurs se sont retrouvés le 20 février dernier dans la salle Serge Gaudin pour notre traditionnel concours de tarot. Comme d'habitude, l'ambiance était calme et studieuse et chacun tentait de définir la bonne stratégie pour empocher un maximum de points et remporter la partie. Il y a bien évidemment une part de chance et d'incertitude dans la distribution des cartes et chacun s'efforce de tirer le meilleur de sa donne. A l'issue du concours, c'est Daniel CHEYROUSE qui l'a emporté. Chaque participant s'est vu remettre un lot et tous ont apprécié nos fameuses crêpes !!

## Le grand prix cycliste

Pour une fois le soleil avait rendez-vous avec notre 38<sup>ème</sup> grand prix cycliste. C'est donc sous les meilleurs auspices que le maire Gilles Bouju a donné le départ de l'épreuve aux 123 coureurs engagés dans ce parcours de 112 Kms. Dès les premiers tours les hostilités commencent et une vingtaine de coureurs sortent du peloton. Ils seront repris par la suite et comme souvent les choses vont s'accélérer dans les petits tours par St-Laurent. Un échappé solitaire semble avoir pris le dessus sur le peloton mais il est rejoint par 4 autres coureurs dont le futur vainqueur Antoine Lamy de Saintes qui s'impose au sprint. Encore une fois, il faut souligner le travail des nombreux bénévoles qui œuvrent pour le bon déroulement de la course. La journée s'est terminée autour d'un buffet dans la salle communale.

## Antoine Lamy s'impose au sprint



Antoine Lamy vainqueur de l'épreuve en compagnie de Célestine à la remise de la gerbe.

## Une belle 5ème édition des 3P



Malgré une météo capricieuse (pluie et vent), 40 doublettes étaient présentes sur le stade Beaurain, prêtes à en découdre en toute convivialité. Pour certains, la pétanque c'est bien, le palet à la rigueur oui, mais le ping-pong, c'est une autre affaire. Et ce sont Jean-Luc et Alain qui se sont imposés devant Claude et Pat et Moto. Si les organisateurs étaient inquiets le matin, l'après-midi a confirmé l'impact de cette manifestation conviviale ouverte à tous.

## Le tournoi 3P

Malgré une météo plus qu'incertaine, nous avons accueilli 40 doublettes pour la 5ème édition de notre triathlon palets-pétanque-ping-pong !! Encore une belle performance qui prouve que notre tournoi jouit d'une bonne renommée. A l'issue des 4 parties, c'est une doublette locale composée d'Alain Beaubeau et Jean-Luc Lainé qui remportait le tournoi. Chaque participant a pu repartir avec un lot et un large sourire marquant le bon déroulement de cette journée !!

### Samedi de chine avec Sports et loisirs



*Le carrefour des bonnes affaires.*

### Le vide grenier

Nous évoquions l'an dernier dans ce même bulletin les difficultés rencontrées pour relancer cette manifestation visiblement à la recherche d'un second souffle. Faute d'idées novatrices, nous avons conservé notre traditionnel vide-grenier. Certes, on ne retrouve pas les affluences d'il y a une dizaine d'années mais avec près de 70 exposants et de nombreux visiteurs le matin nous avons de quoi être satisfaits. Sur la place verte notre moules-frites géant a encore séduit avec près de 120 repas servis à l'ombre des platanes. A nouveau un grand merci à tous les bénévoles qui se relaient de 6H à 21H pour assurer le service et l'accueil.

### Le rallye St-Laurentin

Cette nouvelle édition du rallye St-Laurentin nous emmenait à la découverte des chemins de Fenieux. Un parcours pédestre de 8,5 kms, largement ombragé, pour le bonheur des 75 marcheurs présents sous une forte chaleur. Les 15 vététistes ont apprécié le circuit vallonné bercé par le Saumort. Pour tout ce petit monde, le parcours était agrémenté d'arrêts « Questions » sur la France et ses richesses. Après ces fabuleuses ballades en terre feniousienne 120 personnes se sont réunies place de la Rampière pour l'apéro et le poulet au curry préparé par Florence. S'en sont suivies de belles parties de pétanque et de palets dans une ambiance festive et conviviale qui fait la force de notre association.

### La France et ses richesses au menu



*La question mérite de se pencher dessus pour nos cyclistes.*

### Succès de la 13e édition du rallye des vallées



*Marcheurs sur les routes de Saint-Maixent-de-Beugné où rire et bonne humeur règnent.*

### Le circuit des vallées

Oublié le déluge de l'année dernière, oubliées les associations voisines qui empiètent sur notre date, l'édition 2016 de notre circuit des vallées a retrouvé des couleurs. Dès le samedi matin les équipes de quads se sont organisées pour flécher les parcours VTT, alors que Marinette s'occupait de la marche. Tout était fin prêt le dimanche matin pour accueillir les 163 vététistes et 115 marcheurs présents. Une pluie... d'éloges au retour des sportifs, très satisfaits des parcours proposés, de l'accueil et des ravitaillements. De bon augure pour l'année prochaine...

**En dehors de nos manifestations, l'activité de Sports et Loisirs reste permanente. Depuis plusieurs années nous avons développé plusieurs activités ou sorties.**

## Le tennis de table

Le Club pongiste de Saint-Laurs continue sa progression. A l'issue de la saison 2015/2016 l'équipe 1<sup>ère</sup> a obtenu la montée en 1<sup>ère</sup> division, plus haut niveau jamais atteint par le club. Une belle performance et surtout une récompense pour tous ceux qui s'investissent dans ce club. L'équipe 2 évolue en D3 et l'équipe 3 en D4. Les entraînements ont lieu le mardi soir. Pour assurer la pérennité du club, le mercredi est dédié à la formation des jeunes et on peut déjà y déceler de nombreux talents.

## Le Fitness

Une activité fitness avait été mise en place en septembre 2015. Après un démarrage encourageant, l'effectif a peu à peu baissé et les cours en fin de saison n'ont pas toujours été assurés. Nous avons donc décidé de ne pas reconduire cette activité en 2016.

## Nos voyages

Sports et loisirs a organisé deux sorties en 2016 : un week-end à St-Lary du 11 au 13 mars pour profiter des joies de la montagne et un week-end à La Turballe les 3 et 4 septembre pour terminer l'été en beauté les pieds dans l'eau.



Retrouvez toute notre actualité sur [Sports-et-loisirs-de-st-laurs.e-monsite.com](http://Sports-et-loisirs-de-st-laurs.e-monsite.com)

## Le bureau

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 24 juin dernier. Après de nombreuses années au sein du bureau, Christophe GEFARD a décidé de passer la main. Fort heureusement de jeunes St-Laurentins ont décidé de s'impliquer, apportant ainsi un souffle nouveau à notre association.

## Hommage

Je terminerai cet article en rendant un vibrant hommage à André DEBORGES, malheureusement disparu au cours de l'année.

Dédé fut l'un des membres fondateurs de Sports et Loisirs et l'un de ses Présidents. Très impliqué dans le monde du vélo il fut le coordinateur de nos courses cyclistes et à l'origine du Circuit des Vallées.

**A l'aube de cette nouvelle année, Sports et Loisirs vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2017.**

<b>Président :</b>	Denis PÉROTTEAU
<b>Vice-Président :</b>	Jérôme PEITI
<b>Secrétaire :</b>	Marie PÉROTTEAU
<b>Secrétaire adjoint :</b>	Dany DEFER
<b>Trésorier :</b>	Claude MITARD
<b>Trésorier adjoint :</b>	Claude PASSOT
<b>Membres :</b>	Marinette BODIN, Amandine BOUTEILLER, Nicolas FONTENEAU, Julien GEFARD, Sylvain LEFEBVRE, Baptiste NOIRAUD, Pascal NOIRAUD, Pierre-Emilien NOURRISSON, Quentin NOURRISSON, Tony REAUD et Romain VRIGNAUD.

**Le Président, Denis PÉROTTEAU**

## La Vaillante

*La Vaillante créée il y a presque 80 ans reste fidèle à ses objectifs : distraire son public à travers le théâtre.*

« Caviar ou lentilles » est le titre de la pièce interprétée à 8 reprises du 30 janvier au 14 février 2016. La majorité des représentations se sont déroulées à guichets fermés et les spectateurs ont une nouvelle fois apprécié les jeux de scène des acteurs et leur magistrale interprétation. Afin de terminer cette saison théâtrale, les membres de La Vaillante se sont retrouvés le samedi 27 février autour d'un repas.

La diffusion de la vidéo en fin de soirée est toujours un moment très apprécié. Les films et photos prises au cours des répétitions, dans les vestiaires et les coulisses attestent de la bonne ambiance au sein de l'association.

### La Vaillante bientôt sur les planches



La troupe s'active à raison de trois répétitions par semaine afin de peaufiner son spectacle 2016, au programme une comédie en trois actes « Caviar ou lentilles ».

Léonida Papagatto est un pater familial fainéant qui règne en puissance sur sa famille et son entourage. Un jour il leur fait part d'une idée «géniale» : fonder un comité de bienfaisance dont il sera, bien sûr, le premier profiteur... Quiproquos, duperles et autres éclats de rire vont nourrir cette farce napolitaine. Dé nouement sur scène...

Les représentations auront lieu les samedis 30 janvier, 6 et 13 février, à 20 h 30, les vendredis 5 et 12 février, à 20 h 30 et les dimanches 31 janvier, 7 et 14 février à 14 h 30.

## Dimanche 19 juin : le voyage

Nous prenons la direction de l'Anjou et commençons par la visite du Musée des Vieux Métiers à Saint Laurent de la Plaine. Après un bon déjeuner dans une Auberge à Bel-Air de Combrée, l'après-midi est consacré à la visite de la Mine Bleue. Site unique en Europe, une visite guidée à 126 m sous terre nous emmène découvrir, au travers des galeries et des chambres d'extraction, l'origine de l'ardoise mais aussi la vie des hommes qui ont exploité cette Pierre Bleue au début du 20<sup>ème</sup> siècle.



## Samedi 27 août : fête d'été

L'après-midi a eu lieu le traditionnel concours de pétanque où 14 doublettes se sont affrontées sous un soleil de plomb.



Le soir, le repas organisé à la salle a réuni 90 convives. Le moment fort de cette soirée est sans aucun doute l'animation préparée avec sérieux par les membres de La Vaillante.



Les chants et saynètes interprétés par les plus jeunes ont été chaleureusement applaudis. Du côté des adultes, séquences de rires et d'émotion à travers les sketches, les danses et les chants.



**Bravo à tous.**

## Les projets pour 2017

Depuis fin octobre, 2 fois par semaine, les acteurs et actrices se retrouvent sur scène pour préparer leur nouveau spectacle. Ils répètent une comédie en 4 actes de Georges Feydeau « La main passe ». « Le mariage est comme une partie de baccarat » : la main passe. Feydeau fait agir ses personnages comme des marionnettes prises dans un réseau savamment agencé de quiproquos, de malentendus et de coups de théâtre.



Les réservations auront lieu à partir du 9 janvier (du lundi au vendredi) de 18h à 21h par téléphone au **05 49 75 20 63**.

## Composition du bureau :

**Présidente** : Catherine PÉROTTEAU

**Vice-Président** : Guy DEPREZ

**Trésorière** : Magalie DUTEAU

**Trésorière adjointe** : Annie GEFFARD

**Secrétaire** : Françoise BOUJU

**Secrétaire adjoint** : Yannick CROCHARD

**Membres** : Sabrina DUMAS, Christophe GEFFARD, Colette GEFFARD, Michel ISCH et Dominique SIMONNEAU.

**SAINT-LAURS (70)**  
LA VAILLANTE présente son spectacle 2017

**LA MAIN PASSE**

Une comédie en 4 actes de Georges FEYDEAU

28 janvier  
4 et 11 février 20H30

29 janvier  
5 et 12 février 14H30

3 et 10 février 20H30

Réservations à partir du 9 janvier du lundi au vendredi de 18H à 21H

## Agenda 2017 :

### Théâtre :

Samedi 28 janvier à 20h30

Dimanche 29 janvier à 14h30

Vendredi 3 février à 20h30

Samedi 4 février à 20h30

Dimanche 5 février à 14h30

Vendredi 10 février à 20h30

Samedi 11 février à 20h30

Dimanche 12 février à 14h30

*A l'aube de cette nouvelle année, La Vaillante vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2017.*

**La Présidente, Catherine PÉROTTEAU**

# Infos Pratiques

## Les Horaires D'ouverture

### Secrétariat de mairie - Bibliothèque

Téléphone : 05 49 75 20 10 – E-mail : mairiestlaurs@wanadoo.fr

	Matin	Après-midi
<b>Lundi, mardi et jeudi</b>	8 h 30 - 12 h 30	15 h 30 - 18 h
<b>Mercredi et vendredi</b>	8 h 30 - 12 h 30	

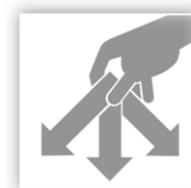


### Déchetteries

Ardin	Été (Avril à Septembre)	Hiver (Octobre à Mars)
<b>Lundi, mardi, mercredi, vendredi</b>	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
<b>Jeudi et Samedi</b>	9 h - 12 h et 14 h - 19 h	9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30

La Chapelle-Thireuil	Été (Avril à Septembre)	Hiver (Octobre à Mars)
<b>Mercredi</b>	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
<b>Samedi</b>	9 h - 12 h et 14 h - 19 h	9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30



### Terrain multisports

	Horaires
<b>Tous les jours</b>	10 h - 19 h 30



## Vos Démarches Administratives

### Passeport

Pour le canton, le Centre Socio Administratif à Coulonges-sur-L'Autize – 20 rue de l'épargne est seul habilité à effectuer cette démarche.

**Prendre rendez-vous avant de vous rendre au centre. Tel : 05.49.06.81.44**

La demande doit être accompagnée des pièces suivantes → → →

Un mineur peut se voir délivrer à tout âge un passeport individuel valable 5 ans (Un enfant mineur ne peut plus être inscrit sur le passeport de ses parents).

### Carte nationale d'identité

Vous devez vous présenter en personne à la mairie de votre domicile muni de → → →

Ceci est un acte gratuit, nécessitant un délai de 3 semaines à un mois ; sa durée de validité est de 15 ans.

- ✓ la carte nationale d'identité
- ✓ 2 photographies d'identité de format 35 x 45 mm, récentes et identiques (normes ISO/IEC 19794-5 : 2005 - se renseigner auprès du secrétariat de la mairie)
- ✓ un justificatif de domicile
- ✓ une copie intégrale d'acte de naissance
- ✓ un timbre fiscal à
  - Adultes : 86 €
  - Enfants de 0 à 14 ans : 17€
  - de 15 à 18 : 42 €
- ✓ le livret de famille
- ✓ le cas échéant, l'ancien passeport

- ✓ un extrait d'acte de naissance (à demander auprès de la commune du lieu de naissance)
- ✓ 2 photos d'identité récentes et identiques (normes ISO/IEC 19794-5 : 2005 - se renseigner auprès du secrétariat de la mairie)
- ✓ une pièce justificative de domicile

## Les autres démarches

Demandes	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Extrait acte de naissance, de mariage ou de décès	Mairie où a eu lieu l'acte	Indiquer sur la demande les nom, prénom et date de naissance, de mariage ou de décès	gratuité	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse (Possibilité de faire la demande par Internet pour certaines villes)
Carte d'électeur	Mairie du domicile avant le 31	Pièce d'identité et justificatif de domicile	gratuité	Avoir 18 ans, nationalité française ou ressortissant
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile	État civil des conjoints et des enfants	gratuité	

Toutes vos démarches et formulaires sur le site <http://www.service-public.fr/>

## Recensement journée citoyen



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site [www.service-public.fr/papiers-citoyenneté](http://www.service-public.fr/papiers-citoyenneté) puis « recensement, JDC et service national ».

L'**attestation de recensement**, délivrée par la mairie, (**soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet**) est obligatoire pour permettre votre convocation à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. **RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)**.

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans 1/2, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'**inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

**Coordonnées du CSN de Poitiers :**  
 ☎ 05.49.00.24.69  
 ✉ [csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)  
 📍 Centre Du Service National De Poitiers  
 Quartier Aboville - BP 90647  
 86023 POITIERS CEDEX

## Les Tarifs

### Photocopies

	Particuliers	Associations (fournissant le papier)
Format A4	0.20 €	0.06 €
Format A3	0.40 €	0.12 €
Format A4 couleur	0.50 €	0.18 €
Format A3 couleur	1.00 €	0.36 €



### Cantine scolaire

Fonctionne par tickets repas vendus au secrétariat de mairie, à la journée, à la semaine ou au mois

Repas enfant	2.10 €
Repas adulte	4.20 €

(Tarifs révisés et applicables depuis la rentrée 2016)

### Garderie périscolaire

Fonctionne par carte en temps de présence décompté au 1/4 d'heure

La carte de 40 cases	14.00 €
----------------------	---------

## Location de la salle des fêtes

Désignation	Grande salle	Petite salle	Cuisine
<b>Associations communales</b>			
Réunion, Assemblée Générale	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Concours de carte ou jeux	50 €	25 €	Gratuité
Repas	65 €	32 €	Gratuité
<b>Particuliers de la commune (une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)</b>			
Vin d'honneur	50 €	25 €	40 €
Repas et mariage	90 €	40 €	40 €
Supplément – 2 jours consécutifs	40 €	25 €	25 €
Vin d'honneur après sépulture	Gratuité		
<b>Particuliers hors commune (une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)</b>			
Vin d'honneur	80 €	50 €	50 €
Repas et mariage	145 €	65 €	50 €
Supplément – 2 jours consécutifs	50 €	35 €	25 €
<b>École</b>			
Manifestations à but non lucratif		Gratuité	

(Tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2016)

Pour prendre possession des clés de la salle des fêtes et faire les états des lieux, vous devez, **après réservation de la salle au secrétariat et signature d'une convention**, contacter **Madame Bernadette MINOT** qui assure la liaison entre la commune et les particuliers (06.34.96.05.03). En cas de bris ou de perte, la vaisselle sera facturée à son prix d'achat.

## Cimetière et columbarium

	Cimetière	Columbarium
<b>Concession de 15 ans</b>		160.00€ la case
<b>Concession trentenaire</b>	25.00€ le m <sup>2</sup>	280.00€ la case
<b>Concession cinquantenaire</b>	30.00€ le m <sup>2</sup>	700.00€ la case

## Les ordures ménagères

### Déchets

Pour les emballages, le verre et le papier, des containers sont à votre disposition, l'un dans le bourg de Saint-Laurs (à côté de l'église) et l'autre à la Rampière (chemin de la Bruyère).

### Passage des poubelles

Dans le cadre de la mise en application de la Loi de transition énergétique qui stipule que les zones agglomérées groupant moins de 2 000 habitants permanents, qu'elles soient comprises dans une ou plusieurs communes, les ordures ménagères résiduelles ne sont plus obligatoirement collectées au moins une fois par semaine en porte à porte. Dans ce cadre juridique et avec la mise en place future de sa tarification incitative, **le SICTOM de Coulonges-Champdeniers ne procédera plus à la collecte des ordures ménagères lors des jours fériés : la collecte s'effectuera la semaine suivante**. En revanche, les jours fériés consécutifs (1<sup>er</sup> et 8 mai, Noël et 1<sup>er</sup> de l'an) seront collectés le mercredi entre les deux dates.

### Nouveautés

Toujours dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, le SICTOM de Coulonges-Champdeniers a profité de la distribution des badges d'accès aux déchetteries pour doter les conteneurs à ordures ménagères d'une puce. Le conteneur à ordures ménagères ainsi équipé sera rattaché à une adresse précise. Ce dispositif permettra ensuite de suivre la consommation réelle du service et ainsi une facturation différente en fonction de la présentation du bac.

## Association La Ronde de Sarah

Les containers installés aux points d'apports volontaires, sont affectés à la collecte de bouchons en plastique (uniquement en plastique, ni métalliques, ni en liège !). Ces bouchons permettent de financer des fauteuils électriques pour des enfants handicapés.

## Le Respect d'autrui

### Les brûlots

Par arrêté préfectoral, les brûlots, uniquement de végétaux, sont autorisés du 1<sup>er</sup> octobre jusqu'au 31 mai de l'année suivante. Ils doivent être effectués à plus de 50 m des habitations.

### La protection contre le bruit

Certaines activités peuvent être à l'origine de nuisances sonores tels les travaux de bricolage, de jardinage, voir l'usage de deux roues ou quads aux échappements débridés. Un rappel est fait des principaux horaires afin que chacun soit vigilant et soucieux du bon respect de la tranquillité du voisinage.

	Matin	Après-midi
<b>Lundi au Vendredi</b>	8h30 - 12h	14h - 19h
<b>Samedi</b>	9h - 12h	15h - 19h
<b>Dimanche et jours fériés</b>	10h - 12h	

### La protection contre la divagation des chiens

A noter que tout propriétaire d'animaux domestiques est responsable d'eux et ces animaux ne doivent pas « déambuler » seuls sur la voie publique, sans laisse. Tout chien errant est remis à une fourrière qui fait des recherches pour trouver son propriétaire. Le coût de cette procédure s'élève à 80 € + 9,15 € par jour de garde. Si le chien n'est pas réclamé dans un délai de 8 jours, il est euthanasié.

## La F.D.G.D.O.N

Depuis le premier janvier 2016, la Commune adhère à une fédération contre les nuisibles, le F.D.G.D.O.N (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles). Cette adhésion permet à tous les habitants de la Commune de bénéficier de tarifs préférentiels.

Cette fédération peut vous aider à lutter contre les rongeurs aquatiques, les corvidés, les chenilles processionnaires du pin, les rats et les souris et les frelons asiatiques soit en intervenant, soit en vous fournissant les produits nécessaires pour les détruire. Pour cela, il vous suffit de les contacter **au 05.49.77.16.55**.



## LE C.R.E.R

Face au changement climatique, il existe des solutions pour que chacun puisse faire des gestes pour notre planète. Trier ses déchets, économiser l'eau, l'énergie... Oui, mais comment ?



Il existe tout un panel d'aides et de subventions pour les particuliers, entreprises et collectivités. Encore faut-il savoir où s'adresser ?

Le C.R.E.R (Centre Régional des Energies Renouvelables) est à votre disposition pour tout renseignement en matière **d'économies d'énergie, de rénovation énergétique, d'énergies renouvelables** et

vous apportera des précisions sur **les aides et subventions dont vous pouvez bénéficier** (isolation de toitures, acquisition d'un poêle, d'un chauffe-eau solaire...).

### C.R.E.R

8 rue Jacques Cartier  
79260 LA CRECHE

☎ 05.49.08.24.24

🌐 [www.crer.info](http://www.crer.info)

### L'A.C.S.A.D

L'Association de Coordination du Soin et de l'Aide à Domicile (l'A.C.S.A.D) propose de multiples services aux actifs, aux séniors et aux handicapés :



- **Garde d'enfants de plus de 3 ans**
- **Aide à la personne (toilette, préparation des repas...)**
- **Soins, hospitalisation à domicile**

- **Ménage, repassage**
- **Présence 24h/24h**
- **Téléassistance**
- **Aide administrative**
- **Transport**
- **Café partage**

Vous pouvez faire effectuer une **évaluation gratuite** à votre domicile et peut-être bénéficier d'une réduction d'impôts de 50 % (sous conditions).

Pour tous renseignements, contacter la référente de votre commune, Catherine PÉROTTEAU au **05.49.75.29.20**. ou l'A.C.S.A.D au **05.49.06.21.81** ou par mail : [acsad.coulonges@orange.fr](mailto:acsad.coulonges@orange.fr).

### La F.N.A.T.H



Quelle que soit votre situation, accidenté, malade, handicapé, retraité, la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (F.N.A.T.H.) peut vous informer, vous conseiller, vous défendre et vous faire bénéficier des services juridiques départementaux.

Pour plus d'informations, une permanence est assurée les premiers mardis de chaque mois de 10h à 11h30 à la salle socio de Coulonges sur l'Autize ou vous pouvez appeler la F.N.A.T.H. au **05.49.24.12.24**.

### Sarcel

#### La garantie d'un service 7 jours sur 7

SARCEL en partenariat avec le SIVOM de Coulonges sur l'Autize prépare et livre des repas à domicile à toutes les personnes retraitées, handicapées ou en convalescence, dans notre canton ; ces repas variés et équilibrés sont à prix coûtant.

Nous vous offrons un service adapté à votre situation, à vos besoins et à vos habitudes alimentaires



#### Un service adapté à votre situation et à vos besoins

Aucun engagement, aucun abonnement. Vous pouvez prendre des repas à votre convenance au quotidien, régulièrement ou ponctuellement. Un simple appel téléphonique suffit : au SIVOM : **05.49.06.06.24** ou à SARCEL : **05.49.04.34.69** jusqu'à 14h.

Françoise, votre interlocutrice se rendra à votre domicile pour prendre contact avec vous et vous donner toutes les informations sur la réservation des repas, le choix des menus, la livraison des repas...

#### Un service adapté à vos habitudes alimentaires

2 menus traditionnels vous seront suggérés chaque jour, tout au long de l'année avec :

1 entrée + 1 viande ou un poisson avec garnitures + 1 fromage ou 1 yaourt +1 dessert.

Ces plats sont préparés localement à base de produits frais, il vous suffira de cocher les menus et les jours de votre choix.

Françoise livrera vos repas 2 à 3 fois par semaine dans des barquettes thermoscellées ; vous n'aurez plus qu'à les faire réchauffer au micro onde ou dans une casserole.

#### Alors à très bientôt parmi nous ?

Une aide du Conseil Général et une prise en charge des frais de transport selon un barème défini par le CCAS de votre commune peuvent vous être accordées ; renseignez-vous auprès de ces deux services.

### A.I.C.M.

#### Une nouvelle offre de services pour les demandeurs d'emploi



#### Vous cherchez un emploi ?

Nous vous proposons des missions de travail chez les particuliers, en collectivités ou en entreprises. En plus de nos missions classiques, des missions d'intérim en entreprises et dans tous les secteurs d'activités.



#### Vous êtes une entreprise ou une association ?

Vous avez un besoin occasionnel de main d'œuvre (surcroît d'activité, remplacement, événement...) ou bien vous êtes dans le cadre d'une démarche RSE (responsabilité sociale des entreprises), n'hésitez pas, contactez-nous !

### La Maison de l'emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine

La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine fédère l'action des partenaires publics et privés en associant les collectivités territoriales à la mise en œuvre des politiques de l'emploi.

La Maison de l'Emploi et des Entreprises tient un rôle **d'observatoire du territoire** et travaille en partenariat avec l'association « Bocage Gâtine Jeunesse ».

Elle **accompagne les employeurs publics et privés** pour une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en particulier sur les filières Métallurgie et Bois.

Elle **œuvre pour le développement local** en animant une cellule de veille économique, en organisant des expositions thématiques mensuelles de découverte des métiers et facilite la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics.

Elle **accompagne les demandeurs d'emploi** à la réduction des freins culturels ou sociaux à l'embauche par la lutte contre les discriminations et la recherche de réponses adaptées aux problèmes de mobilité.

Enfin, elle est **labélisée Espace Régional d'Orientation** afin d'accompagner toute personne en demande d'information, d'orientation, de conseils ou d'accompagnement dans la définition et la mise en œuvre de son projet d'évolution professionnelle.

Présent au sein de la maison de l'emploi, le service **Mission Locale** accueille plus de 1000 jeunes chaque année. L'objectif des conseillers Mission Locale est d'accompagner ces jeunes, sortis du système scolaire, vers l'emploi et la formation. En amont, le rôle du conseiller est de prendre en compte la globalité du jeune et de l'accompagner dans ses démarches : mobilité, logement, projet...

La Mission Locale dispose de différents « outils » pour trouver une voie professionnelle adaptée au jeune : **stages, visites d'entreprises, forum jobs saisonniers, ateliers de présentation des offres d'emploi, aide au CV, lettre de motivation ou encore le forum alternance**. Pour les jeunes les plus en difficultés, la Mission Locale peut également proposer des entretiens avec une psychologue et orienter les jeunes vers différents partenaires.



En parallèle, la **Garantie Jeunes** vise à accompagner les jeunes de 18 à 26 ans en situation de vulnérabilité vers l'autonomie, en leur permettant notamment de réaliser des expériences professionnelles et de suivre des formations. Impulsée et financée par l'Etat, cofinancée par l'Union européenne, elle est confiée à la Mission Locale de proximité.

Enfin la Mission Locale et La Maison de l'Emploi sont au **service des employeurs** en proposant de l'aide au recrutement, des conseils sur les modalités d'embauche et les dispositifs d'aides à l'embauche, l'accompagnement des contrats aidés, la découverte de métiers....



## L'Espace Enfance Jeunesse : quoi de neuf en 2017 ?

### Du côté des parents

Les animateurs des différents services de l'Espace Enfance Jeunesse proposeront des temps gratuits pour échanger sur la vie de parents (doutes, joies, vécu et petits moments) :

- L'année sera ponctuée de « **Cafés des parents** » permettant aux familles d'enfants de 0 à 6 ans de discuter librement sur leur vécu avec leurs enfants (certains mercredis de 9h à 11h). « **Des cafés surprises** » prévus pendant des accueils périscolaires du soir, certains mercredis après-midi ou pendant des vacances scolaires enrichiront ces temps d'accueil de loisirs.
- Pour les parents de jeunes enfants à 6 ans des soirées thématiques (« **Tisanes des parents** ») traiteront de sujets de parentalité certains vendredis à 20h.
- Des **soirées débats** favoriseront les échanges entre parents et professionnels certains soirs à 20h.

### Du côté des enfants

Les enfants de grande section de maternelle ainsi que les enfants du multi-accueil vont aménager le jardin situé sur la droite de l'Espace Enfance Jeunesse. Plusieurs bacs sont prévus pour accueillir un jardin des sens : textures, odeurs, couleurs et sons. Une jachère et des arbres fruitiers compléteront cet espace. Ce projet est en partenariat avec les collégiens qui fréquenteront ce jardin dans le cadre des cours de sciences et vie de la terre.

Un mercredi par mois, les enfants de l'accueil de loisirs rencontreront les résidents de la maison de retraite pour partager des moments conviviaux autour de jeux, de jardinage et du goûter de fin d'après-midi.

### Le RAM

C'est autour de trois axes principaux que le Relais (RAM) a fait sa rentrée : la professionnalisation, la formation continue des assistantes maternelles et le soutien à la parentalité.

Pour mener à bien ces projets, différents temps sont proposés.

- Pour les assistantes maternelles : Des soirées à thèmes avec des intervenants (aux choix des assistantes maternelles et de l'animatrice). Un projet de formation sur le thème de la motricité devrait voir le jour à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2017.
- Pour les parents : Deux matinées par mois enfants/parents sur les thèmes de l'art plastique et du massage Shantala. Ponctuellement, des « tisanes » et « cafés » des parents où ils peuvent discuter, échanger sans les enfants.

**Nouveauté :** le Relais à un compte FACEBOOK comme espace d'informations. Demandez comme « ami » Relais Chérubins !

**Contact :** 05 49 16 08 45 ou par mail : [lescherubins.ram@gmail.com](mailto:lescherubins.ram@gmail.com)



### Rappel : Le Service Enfance Jeunesse, c'est :

- Un multi-accueil pour les enfants de 0 à 4 ans voire 6 ans pour l'accueil d'enfants en situation de handicap, de 7h30 à 18h30
- Un relais d'assistantes maternelles et d'information pour les parents
- Un accueil périscolaire sur Coulonges et Ardin de 7h à 9h et de 16h30 à 19h
- Un accueil les mercredis après la classe de 12h à 19h
- Un accueil pendant les vacances scolaires de 7h à 19h

Pour de plus amples renseignements : Françoise ROULEAU au 05 49 78 03 10 ou par internet : [www.gatine-autize.fr](http://www.gatine-autize.fr) (rubrique « vivre » puis « l'enfance-la jeunesse »)

Toutes les équipes de l'Espace Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes vous souhaitent une BONNE ANNEE 2017.

## La Communauté de Communes Gâtine-Autize



Pôle cantonal :  
20, rue de l'Épargne  
79160 Coulonges-sur-l'Autize

Horaires d'ouverture :  
8h30 - 12h / 14h - 17h  
Sauf le vendredi  
fermeture à 16h

Site internet :  
[www.cc-gatine-autize.fr](http://www.cc-gatine-autize.fr)

### Un espace public numérique pour tous !

Une salle, équipée de 8 ordinateurs, est ouverte en accès libre, en toute autonomie, dans les locaux de la Communauté de Communes pendant les heures d'ouverture. L'accès à internet y est gratuit.



### Aire de covoiturage de l'Autize à Coulonges-sur-l'Autize



Pour libérer des espaces de stationnement sur les différentes communes du territoire, la Communauté de Communes a mis en place une aire de covoiturage en 2016, avec l'aide et l'accord du conseil départemental.

Cette aire vous permet de partager vos trajets dans la convivialité, en réalisant des économies, le tout de manière plus écologique.

L'aire est située au 38 route de Niort, à droite à la sortie de Coulonges-sur-l'Autize, sur un parking privé mis à disposition et aménagé à cet effet.

### L'aide au déplacement

Depuis septembre 2010, chaque mardi matin, la Communauté de Communes met en place un service de transport par minibus qui dessert le marché de Coulonges-sur-l'Autize.

Ce service s'adresse à tous les habitants des 13 communes du territoire qui rencontrent des difficultés pour se déplacer.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire auprès de la Communauté de Communes Gâtine-Autize au plus tard le lundi midi en téléphonant au **05.49.06.81.44**.

Une participation forfaitaire de 1,50 € est demandée pour l'aller-retour. Il est également possible d'acheter une carte de transport à 15 € pour 10 allers-retours.

Deux secteurs différents sont desservis alternativement une semaine sur deux :

1<sup>er</sup> secteur : Puy-Hardy, Fenioux, Béceleuf, Faye-Sur-Ardin, Ardin, Saint-Pompain, Coulonges-Sur-l'Autize. Pour 2016, le 1<sup>er</sup> secteur commencera à être desservi le mardi 3 janvier 2017.

2<sup>ème</sup> secteur : Le Beugnon, Scillé, Le Busseau, La Chapelle-Thireuil, Saint-Laurs, Saint-Maixent de Beigné. Pour 2016, le 2<sup>ème</sup> secteur commencera à être desservi le mardi 10 janvier 2017.



# Le Pont de la route des Vivandières



Pour découvrir cet endroit, il vous suffit d'aller au pont de 5 mètres et de suivre le ruisseau jusqu'à la route des Vivandières.

Ce petit pont, qui permet de traverser le ruisseau de « La Grosse Pierre », est très apprécié des enfants qui eux préfèrent passer dessous, pieds nus ou en bottes, tout dépend de la saison.